

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2785 - LUNDI 12 DÉCEMBRE 2016



Jacqueline Lydia Mikolo

ADMINISTRATION PUBLIQUE

Des changements
au ministère de la Santé

Sur note de service publiée récemment, la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, a suspendu de leurs fonctions plusieurs directeurs généraux de son département. Ainsi, les professeurs Alexis Elira Dokekias, Obengui et Gontrant Ondzotto, respectivement en tête des Hôpitaux et de l'organisation des soins, de l'Epidémiologie, de la lutte contre les maladies et de l'Administration, la réglementation et des ressources financières, ont désormais cédé le témoin à d'autres cadres.

Le vent du changement a également touché les directions générales en charge de l'Infrastructure et des équipements, des Médicaments, laboratoires et pharmacies, de la Population, ainsi que celle du Centre national de transfusion sanguine.

Page 5

AFRIQUE DE L'OUEST

Nana Akufo-Addo nouveau
président du Ghana

Le candidat de l'opposition, Nana Akufo-Addo, est sorti victorieux de l'élection présidentielle du 7 décembre au Ghana, avec 53% des suffrages exprimés. Agé de 72 ans, le nouveau président ghanéen est un juriste de formation, parlant l'anglais et le français. Le président sortant, John Dramani Mahama a, en toute sportivité, félicité son successeur.

Soulignons cependant que cette alternance apaisée en Afrique de l'ouest pourrait être ternie par le son de cloche de la Gambie où, plusieurs jours après les avoir reconnus, le président sortant Yahya Jammeh dit ne plus accepter les résultats de la récente présidentielle qui portaient Adama Barrow au pouvoir dans ce pays.

Page 7



DÉCOUVERTE

L'ambassadeur d'Algérie
admire le génie artistique
du Bassin du Congo

L'ambassadeur Mohamed Benattou appréciant les oeuvres d'art à la galerie Bassin du Congo

Après une visite des locaux du journal *Les Dépêches de Brazzaville* qui l'a conduit à la salle de rédaction, ainsi qu'aux ateliers de montage et d'impression, l'ambassadeur d'Algérie au Congo,

Mohamed Benattou, s'est dit impressionné par la valeur des œuvres conservées et exposées au Musée Galerie du Bassin du Congo.

« Toutes mes félicitations pour la richesse et la bonne tenue de la Galerie d'art. Elle renvoie loin dans le temps, de manière à préserver l'identité et mieux envisager l'avenir », a-t-il notamment écrit dans le livre d'or.

Page 5

UNION AFRICAINE

La commission dit ne pas
bloquer l'adhésion du Maroc

La commission de l'Union africaine (UA) a affirmé, dans un communiqué de presse daté du 5 décembre, avoir reçu la demande d'adhésion à l'UA formulée par le Royaume du Maroc qui, selon elle, a été transmise aux 54 Etats membres de l'organisation, conformément aux normes régissant son fonctionnement.

Ce communiqué de presse précise que la commission de l'UA continue à recevoir les réponses et les positions des Etats membres sur cette demande du Maroc et informera les autorités du Royaume chérifien au terme des dépôts de toutes les positions. L'UA a ainsi levé le doute suite à une certaine opinion sur la supposée mauvaise volonté dans l'examen du dossier marocain.

AFRIQUE CENTRALE

Des journalistes planchent
sur les enjeux de la
gouvernance forestière

Venus du Congo-Brazzaville, de la République centrafricaine, de la RD-Congo et du Cameroun, une dizaine de journalistes d'Afrique centrale ont participé, du 8 au 9 décembre à Douala, à un atelier sur les enjeux de la gestion durable et la gouvernance forestière. Cette rencontre mettait en avant l'échange d'expériences sur la criminalité faunique, l'exploitation minière, le changement climatique, les bonnes pratiques de la responsabilité sociale, etc. [Lire notre page bleue à la page 9](#)

ÉDITORIAL
Dialogue

Page 2

ÉDITORIAL

Dialogue

Le mot, dira-t-on, est tellement prononcé, tellement utilisé, tellement galvaudé par la classe politique congolaise qu'il a perdu son sens, sa force. Et, du coup, plus personne ne croit à sa capacité de faire de la nouvelle République, dont nous avons adopté la Constitution il y a tout juste un an, une démocratie apaisée, responsable au sein de laquelle les idées s'échangent librement, sans contrainte.

Rien, pourtant, n'est plus nécessaire aujourd'hui, alors que s'approchent à grands pas les élections législatives et locales, que de lancer ou de relancer ce dialogue. En évitant toutefois de croire qu'il résoudra miraculeusement les problèmes nés de la crise institutionnelle dans laquelle nous avons failli sombrer une nouvelle fois il y a peu et, par conséquent, en le centrant sur les problèmes très concrets auxquels le peuple congolais se trouve confronté.

Ajoutons tout aussitôt qu'un tel dialogue devrait se dérouler d'abord et avant tout au sein des deux composantes naturelles de la classe politique que sont la majorité et l'opposition. Ceci pour au moins deux raisons :

1) L'une comme l'autre sont loin d'être unies et de constituer des blocs cohérents comme le démontrent les controverses publiques ou discrètes qui les divisent.

2) L'une comme l'autre se trouvent confrontées de ce fait en leur sein à une prolifération d'idées, de projets, d'ambitions plus ou moins affirmés qui rend souvent leur discours inaudible.

La Constitution du 6 novembre 2015, qui gère aujourd'hui nos institutions, conférant à l'opposition comme à la majorité un statut officiel, rien n'est plus important dans le moment présent que d'inciter l'une comme l'autre à se rassembler autour d'un projet fiable qui sera proposé aux citoyens lors des scrutins à venir. Et cela, effectivement, ne peut se faire qu'à travers un dialogue interne.

Ne nous faisons aucune illusion : le mur contre lequel bute présentement notre jeune démocratie est bien l'incapacité de ses grandes formations politiques à moderniser leur gouvernance. Il ne peut être franchi que par le dialogue.

Les Dépêches de Brazzaville

CONGO/ NAMIBIE

Itha Kandjii Murangi en séjour de travail au Congo

En séjour de travail au Congo, la ministre namibienne de l'Enseignement supérieur, de la formation et de l'innovation, Pr Itha Kandjii Murangi a échangé le 9 décembre au Palais des congrès de Brazzaville, tour à tour avec le président du Sénat, André Obami Itou et le deuxième vice-président de l'Assemblée nationale, Sylvestre Ossiala.

Les entretiens avec les deux responsables du Parlement congolais ont porté sur l'Institut inter-Etat de formation technique et professionnelle de Loudima, dans le département de la Bouenza. La ministre Itha Knadjii Murangi a plaidé pour que les autorités des deux pays puissent avoir une attention soutenue sur ce projet.

« L'Institut inter-Etat de formation technique et professionnelle de Loudima est un projet très important pour les jeunes de deux Etats. Il incarne l'histoire des relations d'amitié et de coopération entre la Namibie et le Congo. Partout où je suis passé, au cours de mon séjour de travail au Congo, notamment



Pr Itha Kandjii Murangi

à la primature et au ministère de l'Enseignement technique et professionnel, toutes ces autorités m'ont rassuré que ce projet doit progresser positivement », a-t-elle expliqué à la presse. Par ailleurs, la Pr Itha Kandjii Murangi a salué l'attachement des autorités congolaises à l'Institut in-

ter-Etat de Loudima. Elle a souhaité plus de volonté politique aussi bien du côté de la Namibie que du côté du Congo afin que les jeunes des deux pays bénéficient d'une formation technique et professionnelle de qualité dans cet établissement scolaire.

Roger Ngombé

DROIT DES AFFAIRES

Lancement du Code Ohada en versions anglaise, espagnole et portugaise

Après l'unique version française, le Code vert est désormais publié en version anglaise et très bientôt des versions espagnole et portugaise. Cette nouveauté a été adoptée à Brazzaville lors du dernier conseil des ministres de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada).

Une véritable avancée dans le processus de vulgarisation de cet outil juridique indispensable pour l'intégration et la croissance en Afrique. Le secrétaire permanent de l'Ohada, Pr Dorothé Cossi Sossa, a procédé le 28 novembre dernier à la remise officielle de la version anglaise des textes Ohada à l'État camerounais. Dans un pays membre où l'anglais

et le français sont utilisés, le patron de l'Ohada a été reçu à l'occasion par Ferdinand Ngoh Ngoh, ministre secrétaire général de la présidence de la République du Cameroun. Le numéro spécial du journal officiel de l'Ohada en version anglaise remis à l'autorité camerounaise, avec une compilation du Traité et des différents Actes uniformes, est accessible en ligne sur le site de l'organisation. D'après le secrétariat permanent de l'Ohada, la prochaine publication et les versions espagnole et portugaise des traités et autres actes de droit dérivés de l'Ohada sont pour bientôt. L'espace Ohada, composé de 17 États membres, regorge d'une diversité culturelle et linguistique. Le secrétaire permanent de l'Ohada

devra remettre aux autorités de la Guinée équatoriale et de la Guinée Bissau, respectivement des versions espagnole et portugaise du numéro spécial du journal officiel Ohada. Cela devrait être sans doute un pari réussi pour les dirigeants de l'Ohada. « Le droit secrété par notre organisation doit à la fois refléter les particularités culturelles, juridiques et judiciaires qui sont les nôtres, s'ouvrir à d'autres systèmes et à la modernité afin de satisfaire aux exigences de la compétitivité des entreprises et de la promotion des investissements privés », avait alors insisté fin octobre le Pr Dorothé Cossi Sossa, lors de l'ouverture de la 42^e session du conseil des ministres de l'organisation.

Fiacre Kombo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhass

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'ultime étape avant le démarrage du projet de restructuration des quartiers précaires

Un récent accord de prêt en faveur du développement urbain entre le Congo et la Banque mondiale vise la restructuration de deux quartiers à Pointe-Noire et Brazzaville. L'ultime étape, d'après le partenaire de la Banque mondiale, consiste à l'approbation de cet accord de financement et des documents techniques par le Parlement congolais.

Cette problématique a été au centre d'un entretien qu'a accordé, le 8 décembre dernier, le ministre congolais de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux, Jean-Jacques Bouya, à une délégation de la Banque mondiale conduite par son directeur des opérations pour les deux Congo, Ahmadou Moustapha Ndiaye.

Les deux personnages ont, par ailleurs, évoqué la nécessité de faire bénéficier aux autres quartiers non ciblés les avantages de ce projet.

« Le principe qui est retenu, c'est d'utiliser le projet pour les prochaines étapes, étant donné que le projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires ne cible que deux quartiers de Brazzaville et de Pointe-Noire », a indiqué Ahmadou Moustapha Ndiaye. Quelque 65.000 résidents des quartiers précaires de Brazzaville et Pointe-Noire vont profiter du projet « DURQuaP ». Il leur permettra d'améliorer leurs conditions de vie, d'exprimer leurs besoins au travers d'une approche participative et renforcera l'organisation locale. La population bénéficiera, en outre, de la création d'emplois découlant d'activités de construction à haute intensité de main-d'œuvre et d'emplois permanents créés grâce au développement économique local.

A en croire la Banque mondiale,

les deux villes ciblées disposeront de moyens accrus pour mieux programmer leurs investissements et mieux planifier leurs territoires. Enfin, les petites et moyennes entreprises du secteur BTP bénéficieront de formations pour leur permettre de répondre aux offres de marchés publics de construction et d'entretien des infrastructures.

« Le plus important pour le ministre, c'est que nous démarrons rapidement possible la mise en œuvre du projet. Pour cela, il nous a garanti de tout son soutien et de toute sa collaboration pour que toutes les étapes qui passent par l'approbation de cet accord de financement par le Parlement ainsi que d'autres documents techniques doivent être finalisés en attendant le démarrage des travaux », a rassuré le directeur des opérations de la Banque mondiale.

Notons que le financement de la Banque mondiale d'un montant de 80 millions de dollars, auquel s'ajoute une contrepartie du gouvernement congolais de 40 millions de dollars, permettra non seulement d'améliorer l'accès des populations aux services urbains de base dans les quartiers précaires sélectionnés, mais également de renforcer les capacités de gestion municipale des collectivités nationales et locales.

Fiacre Kombo

LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION

Bientôt un «foufou» fortifié au Congo

Afin de lutter contre les carences en micronutriments au sein de la population, la République du Congo, grâce à l'appui financier du Programme alimentaire mondial (PAM) a réalisé une enquête appelée fortification rapid assessment tools (FRAT) dont les résultats sont disponibles.

Elle avait pour principal objectif de disposer des informations nécessaires pour fortifier la farine de manioc communément appelée « Foufou » en fer, zinc et vitamines B et d'identifier les caractéristiques des fortifiants associés. Le rapport de cette enquête ayant fait l'objet d'un atelier de validation, le 9 décembre, est, selon le représentant adjoint du PAM, Koffi Akakpo, le point d'achèvement de la phase théorique du processus de fortification et marque en même temps, le début de la mise en œuvre d'actions concrètes. L'enquête FRAT a confirmé, en effet, que le « Foufou » est consommé par plus de 66% de la population chaque jour. Dans certains départements, cet aliment représente plus de 50% de l'assiette des populations.

Pourtant, il s'avère que ledit aliment, riche en amidon facilement digestible, contient peu de fibres alimentaires, de protéines et de micronutriments. C'est ainsi que, selon les résultats d'une EDS 2011-2012, 67% des enfants de moins de 5ans souffrent d'anémie au Congo. Ce taux a atteint 85% chez les enfants de 6 à 8 mois et 54%, chez les femmes en âge de procréer soit 15 à 49 ans. De

plus, 25% des enfants d'un à cinq ans souffrent de carence en vitamine A.

« Pour la période 2014-2016, le taux de la population malnutrie au Congo reste encore très élevé. Il est de 61,9%, toutes formes de malnutrition confondues. Le rapport FRAT se focalise sur les mesures à prendre pour mettre fin à la malnutrition d'ici 2030, comme le recommande les Objectifs de développement durable de l'Onu », a déclaré le directeur du cabinet du ministre de l'Economie, et du développement durable, Raymond Dirat, présidant les travaux. Ce projet s'inscrit également dans le cadre global des Objectifs de développement durable notamment le défi faim zéro d'ici 2030.

Rappelons que c'est en 2008, que le gouvernement s'était engagé dans la promotion de la consommation d'aliments fortifiés ou enrichis en micronutriments. Ainsi, en 2012, il a créé par le biais du ministère du développement durable et de la promotion du secteur privé une Commission nationale de fortification des aliments. Grâce à cette commission appuyée par le PAM et l'Unicef, des aliments de large consommation comme la farine de manioc sera fortifiée. L'huile de palme y sera aussi.

En avril 2015, le gouvernement et le PAM avaient aussi signé une lettre d'entente sur le projet de transformation des aliments visant à lutter contre les carences en micronutriments des populations.

Lopelle Mboussa Gassia



Jean-Jacques Bouya s'entretenant avec la délégation de la Banque mondiale

LE FAIT DU JOUR

Regards anxieux pour Kinshasa

Dans une semaine exactement, le 19 décembre, peut-être même avant, les Congolais de RDC auront à choisir entre deux implorations : continuer de vivre ensemble comme ils l'ont fait jusqu'ici, malgré les accidents de l'histoire, de leur histoire, ou prendre le risque douteux de se laisser piéger par les démons de la haine et de la division. Cette date marquera la fin du second mandat du président Joseph Kabila, tout autant qu'elle pourrait servir un autre futur, celui de l'enclenchement d'une Transition de quelques dix-sept mois ainsi que dessinée par le dialogue inter-congolais organisé les semaines écoulées à Kinshasa.

Nuançons cependant le propos en auscultant les particularismes du microcosme politique rd-congolais : si, en effet, la majorité présidentielle était allée à ce dialogue unie, cela n'a pas été le cas pour l'opposition qui a étalé au grand jour ses énormes dissensions. D'où la poursuite par le chef de l'Etat, Joseph Kabila, et par les hommes d'Eglise, de pourparlers avec les mouvances politiques absentes aux assises de la Cité de l'Union africaine. D'où la mise en route laborieuse de la fameuse Transition, en dépit de la nomination déjà actée du Premier ministre censé conduire, jusqu'à avril 2018, le processus menant aux élections générales.

En tout état de cause, la situation post-dialogue

paraît complexe, plus qu'elle ne l'était avant cette réunion sur laquelle les participants fondaient tous les espoirs. Les discours des acteurs majeurs de la scène Rd-congolaise, relayés par leurs partisans à travers les nombreux moyens de communication disponibles, les appréhensions exprimées de plus en plus vivement par les partenaires extérieurs de Kinshasa, renforcent le sentiment de peur généralisée qui entoure l'installation annoncée de la transition post-19 décembre.

Pour qui connaît tout ou partiellement l'histoire de la RDC des vingt-dernières années, le climat actuel dans ce pays ressemble à quelque chose près à celui vécu en 2006. Au terme des Accords de San City (2002), en Afrique du Sud, entre le gouvernement et les rebellions tentaculaires qui écumaient l'ex-Zaïre, la date du 30 juin 2006 fut retenue comme celle de l'organisation des élections de sortie de crise. La Transition mise en place est alors cogérée par le président Joseph Kabila et ses trois vice-présidents : Jean-Pierre Bemba, Azarias Ruberwa et Arthur Zahidi Ngoma.

Il n'était pas évident que fractionnée par tant de conflits armés, la RDC puisse réunir de l'argent frais pour tenir les délais. Devant l'impasse, le « 30 juin 2006 » devenait la date au-delà de laquelle le Congo Kinshasa cesserait d'exister en tant qu'Etat si des élections n'étaient pas or-

ganisées. C'est exactement ce qui se passe ces jours-ci, si l'on en croit les alertes que donnent les chancelleries basées en RDC. Les élections n'eurent lieu, pourtant, que bien plus tard, au mois de décembre. Les parties avaient tenu le pari de refuser le suicide collectif.

Même si l'histoire racontée ci-haut date de 20 ans en arrière, au-delà des alliances conjoncturelles, des convictions réchauffées ou de la pression des dates butoirs, n'a-t-on pas le droit de construire quelque chose de solide dans les moments critiques que vit la RDC aujourd'hui ?

A l'heure où les ingrédients pour transformer la querelle politique en un imprévisible tour de déchirements ne manquent pas, tirer la sonnette d'alarme ne paraît pas une simple opération de bon sens. Non, c'est un impératif pour la vie et la survie de ce grand pays d'Afrique centrale.

Pour sortir de cette anxiété partagée au-delà des frontières de ce pays, il faut que ses filles et fils, et en premier lieu ses dirigeants se montrent capables d'épurer les rancœurs, sublimer les clivages partisans et parler le langage de la franchise. Ce langage est celui du respect des dates butoirs, cela n'est pas contestable, mais il peut aussi être celui d'un compromis historique dans lequel la RDC passe avant toute chose.

Gankama N'Siah

PROGRAMME DES OBSÈQUES

Mariem Ibara, journaliste en service à la presse présidentielle et famille informent les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur regrettée mère "la veuve Ibarra née Ngatsé Pascaline se déroulera selon le programme ci-après :

Date : lundi 12 décembre 2016

9H : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;

10H : recueillement au domicile familial sis n°23, rue Enyellé Ouenzé (croisement avenue Miadeka) ;

11H30 : messe de requiem en l'église Notre dame des victoires (ex Sainte Marie de Ouenzé) ;

13H30 : départ pour le cimetière Bouka ;

16H : retour et fin de la cérémonie.



IN MEMORIAM

9 décembre 2006 - 9 décembre 2016

Dix(10) ans déjà depuis que le Seigneur a rappelé à lui son serviteur Ngoubili Boniface, ancien géomètre.

A cet effet, ses enfants prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour leur père. Papa, tes souvenirs sont encore présents dans nos mémoires, nous ne t'oublierons jamais.



12 décembre 2015 - 12 décembre 2016, voilà jour pour jour un an que le seigneur a rappelé à lui notre fils, neveu et petit-fils Ondzé Gaston Néto. La marche irréversible du temps ne pouvant effacer la douleur de la perte d'un être cher, moins encore son souvenir, le couple Ondzé Rodrigue et familles prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir, en ce jour, une pensée pieuse pour lui.

A cette occasion, des messes seront dites en sa mémoire le dimanche 11 décembre à 10h15 en les églises Notre Dame des Victoires (Ex Sainte-Marie de Ouenzé) à Brazzaville et à Saint-Palothy de Nkole-Etone à Yaoundé.

«L'Eternel a donné, l'Eternel a repris. Puisse le Tout-Puissant, dans sa grande miséricorde, lui accorder paix et repos éternels»

Le couple Ondzé Rodrigue et familles



NÉCROLOGIE



Mme Bileko née Ngabou Diamouna Antoinette, Ndila Mayola Nadège, les enfants Marie-Destinée, Divina, Aurore et Samuel Bileko, Mbizi Amedé, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur sœur et mère : Diamonika Suzanne "Maman Diane", agent au secrétariat général du gouvernement survenu le lundi 5 décembre 2016 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis rue Ngamaba n°59, Makélékélé arrêt marché Bourreau.



Josiane Mambou Loukoula, journaliste aux *Dépêches de Brazzaville*, les familles Oyendze et Iba, Itoua Awele et Oworo informent les parents, amis et connaissances du décès de leur regretté grand-père, père et frère, Joseph Iba survenu le vendredi 2 décembre 2016 au CHU de Brazzaville des suites d'une longue maladie. La veillée funèbre se tient au n° 131 de la rue Zanaga à Mougali. L'inhumation aura lieu le mardi 13 décembre 2016 au cimetière privé Bouka, selon le programme ci-après :

- 9h- levée de corps à la morgue municipale du CHU ;
- 10h recueillement au domicile familial sis n° 131 de la rue Zanaga à Mougali ;
- 12h messe de requiem en la paroisse Sainte-Marie de Ouenzé ;
- 14h départ pour le cimetière privé Bouka ;
- 16h fin de la cérémonie.



OFFRE D'EMPLOI

La Banque Commerciale Internationale (B.C.I) filiale du Groupe Banque Populaire & Caisse d'Epargne (B.P.C.E) recherche, un(e) Directeur (trice) du Marché des Entreprises.

Vous aurez :

Pour missions principales :

1- Gestion de l'activité

- Proposer et conduire des plans d'actions pour sa Direction
- Répartir les objectifs et coordonner les réalisations
- Analyser périodiquement les résultats et décider des actions correctrices
- Participer à l'élaboration et au suivi du budget
- Faire évoluer l'organisation, les méthodes et les outils

2- Management des équipes

- Relayer la stratégie et les valeurs de l'entreprise
- Associer l'équipe aux actions et résultats par l'information et - dans une certaine mesure et de façon contrôlée- la délégation
- Evaluer et développer les compétences de ses collaborateurs

3- Comportement individuel

- Savoir créer les conditions pour améliorer durablement les performances
- Déterminer les missions et les objectifs de ses collaborateurs et en assurer le suivi
- Transposer les acquis de ses analyses à d'autres situations
- Créer les conditions permettant aux autres de s'adapter aux changements
- Savoir trouver des solutions nouvelles et opérationnelles
- Savoir mobiliser les autres par son authenticité et la valeur de son engagement
- Savoir créer et organiser les conditions favorisant le développement des compétences

4- Votre profil

- Vous êtes titulaire d'un BAC+ 5 en Commerce, Marketing ou équivalent.
- Vous justifiez d'une expérience de 5 ans minimum confirmée en gestion de clientèle sur le marché des entreprises (PME-PMI et Grandes Entreprises) ainsi qu'en management
- Vous êtes : polyvalent, organisé, méthodique et proactif.
- Vous avez une bonne maîtrise de l'outil informatique (Excel, Word, Powerpoint, Delta, ...).

Pour ce poste, merci d'envoyer votre dossier de candidature (Lettre de motivation et CV) uniquement par voie électronique, à l'adresse suivante, bci_recrutement@bci.banquepopulaire.com en indiquant uniquement en objet :

«un(e) Directeur (trice) du Marché des Entreprises»

Date limite de réception des dossiers: le 28 Décembre 2016



La Compagnie CAMAIR-CO a le plaisir d'annoncer à son aimable clientèle, le lancement de son nouveau programme de vols au départ de Brazzaville : 4 vols par semaine mercredi et dimanche à 12h20, lundi et vendredi à 23h00 - avec connexion sur Douala, Yaoundé, Bafoussam, Cotonou, Libreville, Ndjaména, Abidjan. Rendez-vous à l'Agence Camair-co de l'aéroport Maya Maya, à la Représentation Camair-co sise à l'hôtel Ambassadeur ou auprès de votre Agence de voyages. Contacts 06 827 07 54 / 06 462 38 05 / 05 070 73 74. Bienvenue à bord !

DÉCOUVERTE

L'ambassadeur d'Algérie rend hommage et encourage le personnel des *Dépêches de Brazzaville*

A l'issue d'une visite guidée au siège du quotidien *Les Dépêches de Brazzaville*, et dans l'enceinte duquel se trouve également le Musée Galerie du bassin du Congo, l'ambassadeur de l'Algérie au Congo, Mohamed Benattou a apprécié le traitement de l'information et le travail abattu par toute l'équipe de ce journal.

En compagnie du directeur général, Jean Paul Pigasse, du directeur des rédactions, Emile Gankama et du rédacteur en chef, Thierry Nougou, l'ambassadeur a débuté sa visite guidée dans la grande salle de rédaction du quotidien où les chevaliers de la plume passent leur journée de travail chacun devant son ordinateur.

Au Musée Galerie du Bassin du Congo, un espace de récréation et d'expression ouvert au public, l'ambassadeur d'Algérie s'est dit très ému devant l'exposition des œuvres d'art où les émouvants témoignages de cultures, de croyances et rites ancestraux (masques, statues, lances et couteaux, monnaies et tissus traditionnels...) côtoient les chefs-d'œuvre de la célèbre Ecole de peinture de Poto-Poto, les esquisses, dessins et tableaux

de Marcel Gotène, Rémy mon-go Etsion, Bill kouelany, Rhode Makoumbou, etc.

« Toutes mes félicitations pour la richesse et la bonne tenue de la Galerie d'art. Elle renvoie loin dans le temps, de manière à préserver l'identité et mieux envisager l'avenir », peut-on lire dans l'une des pages du livre d'or que Mohamed Benattou a signé à cette occasion.

S'agissant de l'imprimerie des *Dépêches de Brazzaville* qui a un impact majeur sur la production du journal, l'ambassadeur d'Algérie a également apprécié le travail de fournis abattu par les techniciens.

A la fin de la visite, il a évoqué, dans un entretien, la bonne qualité du journal et encouragé le personnel, avant de lui souhaiter plein succès pour « le travail monumental abattu quotidiennement en vue de satisfaire le lecteur congolais ».

Le diplomate algérien a par ailleurs souligné l'excellence des relations d'amitié et de coopération que l'Algérie et le Congo entretiennent depuis des lustres.

« L'Algérie et le Congo peuvent élargir leur coopération dans plusieurs domaines. Cette nécessité nous est dictée, d'abord par

l'évolution de nos économies, leur nature dépend grandement des hydrocarbures. J'appuierai notre coopération sur les possibilités qu'offre la complémentarité



Mohamed Benattou s'imprègne du fonctionnement de la Rédaction

de nos économies, en poursuivant ce qui a été toujours fait en terme de formation, d'échange, de concertation, de consultation, afin de resserrer et intensifier cette relation, qui, de par l'histoire se porte bien. Nos relations sont excellentes, car il n'y

a jamais eu de nuages d'ordre politique. Nous poursuivrons cet élan de coopération », a-t-il commenté.

En outre, il a rappelé ses deux

gérie en vue du maintien de ces bourses comme elle a toujours fait depuis longtemps ».

« Avec le ministre de la Communication, on a échangé sur les

rencontres de la veille avec les ministres de l'Enseignement supérieur, et celui de la Communication.

Avec le premier, ils ont échangé sur la manière « d'optimiser l'utilisation des bourses d'étude », et « réitérer la position de l'Al-

médias dans nos deux pays et envisagé des pistes de coopération pour voir comment l'Algérie pourrait accompagner le Congo et créer un échange entre les organes de presse », a précisé l'ambassadeur.

Yvette Reine Nzaba

PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

Le personnel réclame la mise en œuvre du projet GPEC

La mise en œuvre effective du projet Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (Gpec) est l'une des recommandations adoptées à l'issue du séminaire de formation, organisé du 6 au 8 décembre, à l'attention des gestionnaires des ressources humaines évoluant à la présidence de la République.

« La GPEC est outil devant nous permettre de gérer, de façon optimale, les ressources humaines. Elle vise à adapter les emplois, les effectifs et les compétences aux exigences de performances de notre organisation et aux modifications de l'environnement économique, social et juridique », a précisé le secrétaire général de la présidence, Jean-Baptiste Ondaye, qui a patronné les travaux.

les conseillers du chef de l'Etat ; les chefs de département ; les directeurs généraux et centraux ainsi que les gestionnaires des ressources humaines qui ont participé audit séminaire ont aussi réclamé, à cor et à cri, la création d'une structure devant gérer la Ppec, ainsi que le renforcement de la politique du personnel dans les différents services et départements.

Au terme des débats interactifs,



Le secrétaire général de présidence remettant les attestations de fin de formation aux participants photo Adiac

les participants ont émis le souhait d'adapter les techniques GPEC au système administratif de la présidence et d'élaborer une lettre d'orientation destinée à la direction des ressources humaines. Ils ont ensuite suggéré que les compétences du personnel soient dorénavant évaluées conformément aux standards internationaux.

Ce séminaire de formation animé par les experts du cabinet AMOS Partner's, visait entre autres objectifs de s'approprier l'ensemble des concepts et fondamentaux de la démarche GPEC, en tant qu'outil de pré-

vention et d'anticipation des effectifs, des emplois et des compétences.

Il a permis aussi aux participants d'acquérir des compétences technico-professionnelles facilitant la mise en place d'une démarche GPEC.

Cette formation était une aubaine pour les gestionnaires des ressources humaines, en ce sens qu'il a permis de faire dorénavant, le distingué entre gestionnaire des ressources humaines (GRH) et directeur de ressources humaines (DRH).

Firmin Oyé

ADMINISTRATION PUBLIQUE

Grand ménage au ministère de la Santé et de la population

Des changements sont intervenus récemment au ministère de la Santé et de la population. Dans huit notes de services prises récemment à Brazzaville, la ministre Jacqueline Lydia Mikolo a relevé de leurs fonctions, cinq directeurs généraux évoluant dans son département avant d'en nommer sept autres.

Selon la note de service 000 468 du ministre de la Santé et de la population, les professeurs Alexis Elira Dokekias, Obengui, Gontrand Ondzotto, respectivement directeur général p. i des hôpitaux et de l'organisation des soins, directeur général pi de l'épidémiologie et de la lutte contre les maladies, directeur général p. i de l'administration, de la réglementation et des ressources financières sont suspendus de leurs fonctions. Cette note frappe également le directeur général p. i des médicaments des laboratoires et des pharmacies, le Dr Jean Bertin Mouankié, ainsi que le directeur général p. i des infrastructures, des équipements et de la maintenance, Nicolas Ngoubili.

Pour pallier à ces vides, Jacqueline Lydia Mikolo a nommé Ulrich Judaël Biez directeur général des hôpitaux et de l'organisation des soins p. i. L'intéressé était jusque-là directeur des urgences et secours. Le Pr Obengui est, quant à lui, remplacé par le Dr Lambert Kitembo à la tête de la direction générale de l'épidémiologie et de la lutte contre les maladies. Ce dernier assurait les fonctions de directeur de l'hygiène publique. Précédemment directeur des ressources financières, Jérémie Gakosso-Itoua est nommé directeur général de l'administration, de la réglementation et ressources financières pi au ministère de la Santé.

A la direction générale du médicament, de la pharmacie et des laboratoires p. i c'est Antoine Aimé Ekaka qui a été promu. Il assurait jusque-là la tâche de directeur du médicament de la pharmacie. De son côté, Victor Kimpoutou Ndengué, précédemment directeur des infrastructures est nommé directeur général des infrastructures, des équipements et de la maintenance p. i.

Non concernées par la note de service 000 468, Yolande Valérie Yvonne Voumbo Matoumona et Amélia Flore Régine Bokilo quittent respectivement leurs fonctions de directrice générale de la population p. i et de directrice générale du Centre de transfusion sanguine p. i. La première est remplacée par Paul Oyeré Moké et la seconde par le Dr Arsène Bikoué. Notons que toutes ces notes de services précisent que les personnes relevées sont appelées à d'autres fonctions.

Parfait Wilfried Douniama

COLINA DEVIENT SAHAM ASSURANCE.

**VOUS AVANCEZ,
NOUS SOMMES LÀ.**

SAHAM Assurance, assureur leader présent en Afrique et au Moyen-Orient, s'engage tous les jours auprès des particuliers, professionnels et entreprises pour qu'ils avancent, réalisent leurs projets et envisagent l'avenir en toute confiance.



SAHAM
Assurance | Congo
Avancez librement

sahamassurance.com

AFRIQUE - PRESSE

Nécessité de développer la Faapa

Les directeurs généraux des agences de presse affiliées à la Fédération atlantique des agences de presse africaines (Faapa) ont peaufiné, le 9 décembre à Casablanca au Maroc, lors de l'assemblée générale, les stratégies nécessaires au développement de cette fédération qui est devenue un instrument fédérateur utile pour le rayonnement de l'Afrique à travers le monde.

Placée sous l'égide du président de la Faapa, Khalil Hachimi Idrissi, l'assemblée générale des agences de presse africaines a doté la fédération de plusieurs instruments, notamment, la charte de déontologie et d'éthique de la fédération, l'organisation des séminaires, en vue de la perfection et du renforcement des capacités des agents, le plan d'action et le règlement du Grand prix pour le meilleur article et la meilleure photo, le meilleur reportage vidéo et le meilleur reportage audio. Signalons que dans le cadre de la coopération inter agences, plus de 20 accords ont été signés entre les membres de la fédération, en vue d'améliorer la diffusion et l'échange d'information entre les Etats africains. Cette assemblée générale est le deuxième du genre depuis la création de la Faapa en 2014. Celle-ci se fixe pour objectifs, d'asseoir un partenariat stratégique et de développer des relations professionnelles

entre les agences de presse des pays de l'Afrique atlantique, de promouvoir l'échange d'informations et des produits multimédia entre ses membres, de consolider la libre circulation de l'information dans la région et de collecter, traiter et diffuser largement toute information concernant ces pays. « Grand prix de la Faapa » pour les meilleurs articles et photo Les participants ont adopté le 8 décembre plusieurs chartes parmi lesquelles le règlement du « Grand prix de la Faapa » portant sur le meilleur article, la meilleure photo et les meilleurs reportages vidéo et audio. Concernant le « Grand prix de la Faapa », institué chaque année, il vise, l'encouragement de l'excellence au sein des agences de presse membres de la fédération. Selon l'Assemblée générale, les articles, les photos, les reportages devront porter sur des thèmes liés au continent africain. Ces articles en compétition doivent au préalable être dif-

fusés par l'agence candidate au cours des douze derniers mois précédant l'envoi des contributions. La participation au concours est conditionnée par la publication d'un seul article et d'une seule photo par agence de presse. Par ailleurs, cette participation est tributaire des contributions financières qui seraient attendues au secrétariat général de la Faapa avant le 30 septembre de chaque année. Les articles, précise-t-on, ne doivent pas dépasser 1200 mots et seront traduits en anglais ou en français. Les photos quant à elles, sont recommandées en couleur ou en noir et blanc. Les supports en compétition sont à envoyer au siège par courrier postal ou par e-mail. La remise des prix aux gagnants aura lieu au cours d'une cérémonie, lors de l'assemblée générale de la Faapa. Les lauréats se verront offrir 1000 dollars US, en plus d'un séjour dans le pays devant abriter l'Assemblée générale de

cette structure panafricaine de presse.

Implantation du E. Learning dans les agences de presse

Le secrétaire général du ministère marocain en charge de la communication, Mohamed Ghazali, a relevé le 8 décembre à Casablanca au Maroc, les avantages d'une formation par E. Learning, notamment son implémentation dans les agences de presse. Cette révélation a été faite à l'ouverture de la deuxième assemblée générale de la Faapa. Il a, à cet effet, précisé que ce type de stratégie qui nécessite l'utilisation de la connexion numérique est d'un grand intérêt en termes de coût et de gain d'efforts. Dans le cadre de cette formation qui est une communication à distance, l'expérimentation de la technique s'est révélée suffisamment efficace pour accompagner le développement des entreprises. L'agence de presse étant fortement installée au plan national et international et confrontée actuellement aux nombreux défis technologiques, devrait s'appuyer sur la mise à jour, en

matière de renforcement des capacités opérationnelles de ses agents. A cet effet, le canal idéal serait la formation E. learning. A l'ouverture de cette rencontre des agenciers africains, le président de la Faapa, M. Khalil Hachimi Idrissi, a pour sa part édifié les agenciers sur les enjeux des ressources humaines, les règles de jeux utilisées en amont et en aval en vue d'atteindre la perfection et les meilleurs rendements. Pour lui, trois piliers caractérisent la réussite, à savoir, le charisme, le projet et l'équipe. L'agence de presse est comparable à un service d'urgence d'un hôpital, a déclaré un intervenant pensant en outre que les acteurs de la structure seraient tenus d'être exigeants et intransigeants, tout en définissant clairement les règles de jeux. Le leader se doit d'être charismatique, prévisible et confiant de son équipe. La première journée des travaux a été précédée par la quatrième réunion du bureau exécutif de la Faapa, le 7 décembre à Casablanca, rappelle-t-on. **ACI**

ELECTION PRÉSIDENTIELLE EN GAMBIE

Yahya Jammeh rejette la totalité des résultats

S'il y a une semaine qu'il avait reconnu sa défaite et les résultats de l'élection présidentielle du 1er décembre, le président gambien sortant, Yahya Jammeh a pris le 9 décembre, la décision de ne plus reconnaître ces résultats et la victoire de l'opposant, Adama Barrow.

« Tout comme j'ai loyalement accepté les résultats, en croyant que la Commission électorale était indépendante, honnête et fiable, je les rejette dans leur totalité. Laissez-moi répéter que, je n'accepterai pas les résultats sur la base de ce qui est arrivé », a déclaré Yahya Jammeh, tout en déplorant les erreurs commises par la Commission électorale indépendante (IEC) et qu'il juge inacceptables.

Appelant à la tenue d'un nouveau scrutin et demandant l'organisation d'une enquête sur la question, le président sortant a signifié qu'il s'est produit beaucoup d'erreurs lors de la comptabilisation reconnue par la Commission électorale indépendante (IEC). Ce qui leur a conduit à accorder la victoire à Adama Barrow, alors qu'il aurait obtenu moins de voix d'avance.

Car, de nombreux électeurs n'avaient pas pu voter à cause des informations erronées produites par cette commission.

Par ailleurs, selon les réactions de certaines populations gambiennes, plusieurs facteurs expliqueraient les mobiles de la décision surprenante du président sortant parmi lesquels, les pressions et l'idée de le poursuivre ainsi que tous les dignitaires du régime, notamment ceux qui sont accusés de nombreuses violations des droits de l'Homme.

« Cette annonce bouleverse la situation en Gambie. D'autant plus, la population pensait déjà à la paix et à la liberté dans le pays après 22 ans de pouvoir sans partage de Yahya Jammeh », a reconnu une gambienne, avant de préciser que dans un entretien avec des médias français, notamment le 3 décembre, le président élu avait pourtant exclu l'idée de chasse à l'homme en affirmant que son prédécesseur pourrait vivre en Gambie en tant que citoyen ordinaire.

Le Sénégal condamne la décision de Yahya Jammeh

Exigeant une transmission pacifique du pouvoir suite à la position prise par le président sortant, Yahya Jammeh, le gouvernement sénégalais a condamné, le même jour, cette mise en cause qui rejette les résultats de l'élection du 1er décembre.

« Le Sénégal rejette et condamne fermement cette déclaration. Et, exige que le président sortant respecte sans condition le choix démocratique librement exprimé par le peuple gambien, qu'il organise la transmission pacifique du pouvoir et qu'il assure la sécurité et l'intégrité physique du président nouvellement élu », a déclaré, le ministre sénégalais des Affaires étrangères, Mankeur Ndiaye, tout en invitant la Commission économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), l'Union africaine (UA) et les Nations unies à prendre toutes les mesures nécessaires afin que soient sauvegardés les résultats du scrutin présidentiel en Gambie et que soit respectée la souveraineté du peuple.

PRÉSIDENTIELLE AU GHANA

John Dramani Mahama reconnaît la victoire de Nana Akufo-Addo

Pour reconnaître les résultats de l'élection présidentielle ainsi que la victoire de son opposant, Nana Akufo-Addo qui vient d'être déclaré président de la République avec 53% de voix, le président sortant, John Dramani Mahama, en lice pour un second mandat, a adressé le 9 décembre, un message de félicitation à son successeur.

Selon le porte-parole du Nouveau congrès démocratique (NDC), George Lawson, le président sortant, John Dramani Mahama, a concédé sa défaite.

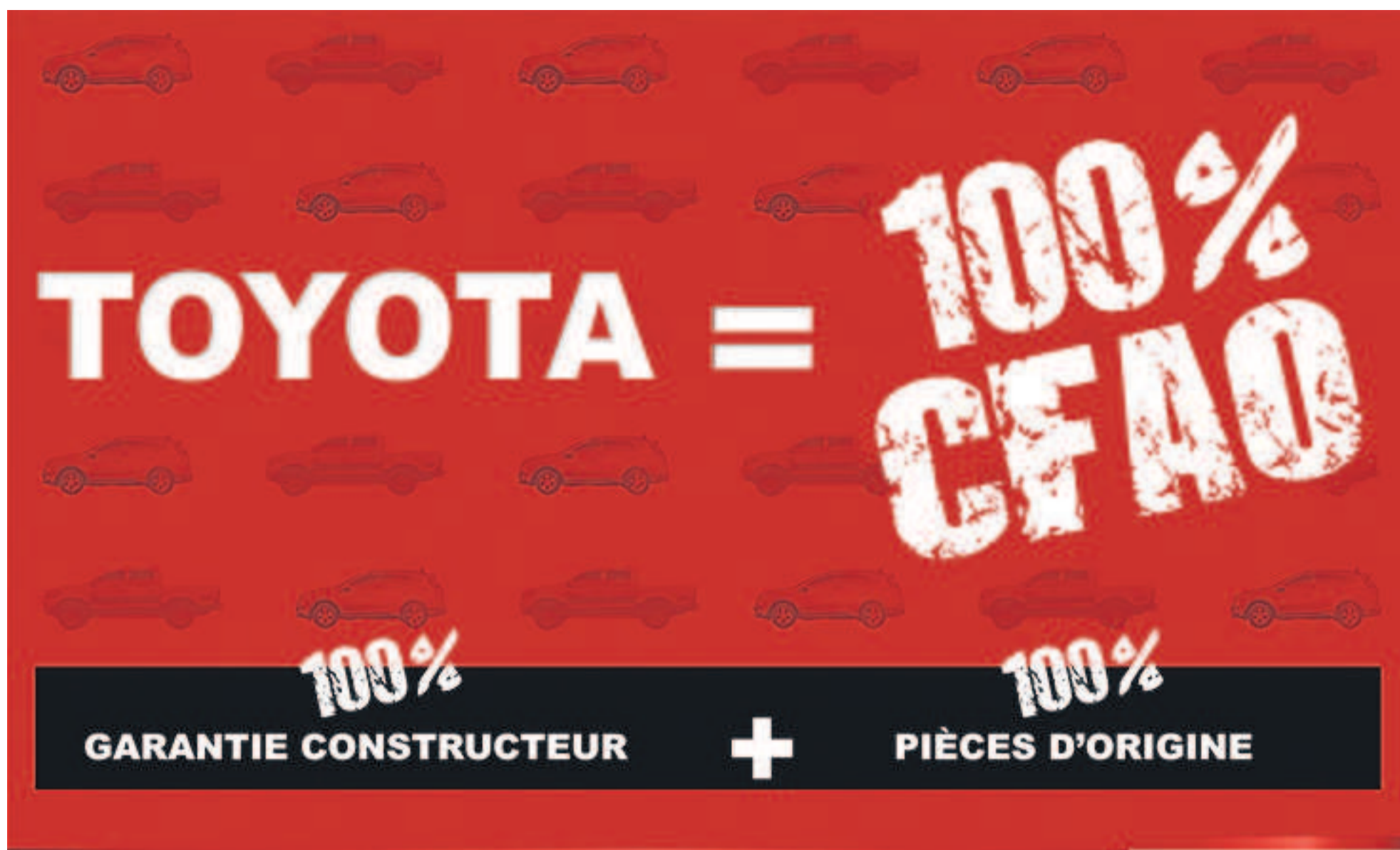
Félicitant les organisateurs de ces élections, la présidente de la Commission électorale, Charlotte Osei, a souligné, avant de publier les résultats, que le Ghana s'est distingué pendant ses 25 dernières années comme étant un pays d'intégrité et de transparence. De ce fait, les Ghanéens peuvent être extraordinairement fiers. « C'est mon rôle et mon privilège de déclarer Nana Addo Akufo Addo président de la république du Ghana », a-t-elle annoncé.

En effet, selon les résultats, le candidat du New Patriotic Party (NPP), le principal parti de l'opposition ghanéenne qui s'est présenté pour la troisième fois à la magistrature suprême, aurait devancé le président sortant John Mahama dans les décomptes et les certifications des voix.

Ces décomptes indiquent que, sur un total de 10,7 millions de voix, il a recueilli 5.272 633 soit 53 % de voix contre 4.213.710 pour John Dramani Mahama.

Saluant le peuple ghanéen pour le respect des principes démocratiques, l'un des observateurs, Christopher Fomunyoh a déclaré, pour sa part, que c'est une victoire du peuple ghanéen. Car, il vient une fois de plus confirmer son attachement à la démocratie, à la bonne gouvernance et à l'organisation d'élections transparentes et crédibles. « Je crois que ce sont tous ces efforts, qui ont abouti à ce que les résultats du scrutin soient acceptés par tout le monde. Depuis que le président sortant a reconnu avoir perdu le scrutin, Accra restera calme et dans la paix. Le Ghana restera un exemple qui pourra servir à d'autres pays sur le continent », a-t-il conclu. Notant que le nouveau président est âgé de 72 ans. Juriste de formation, il parle et bilingue l'anglais et le français.

R.Ng.



TOYOTA = 100% CFAO

100% GARANTIE CONSTRUCTEUR + 100% PIÈCES D'ORIGINE



CFAO MOTORS

cfaomotors.com

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Mariva

Brazzaville : Ed Denis Sassou Nguesso

Facebook : [cfaomotorscongo](https://www.facebook.com/cfaomotorscongo)

www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tel : (242) 05 313 29 97 / 05 550 17 78 / 05 665 44 65

BP 247 - Tel : (242) 05 313 29 98 / 05 504 93 33 / 05 665 14 39

DISTRIBUTEUR
OFFICIEL



TOYOTA

AIRFRANCE

AVIS AUX VOYAGEURS

NOUVEAUX HORAIRES D'ENREGISTREMENT AU DEPART DE BRAZZAVILLE

A COMPTER DU 16 DECEMBRE 2016, LE VOL AF897 DE BRAZZAVILLE A DESTINATION DE PARIS, DECOLLERA UNE HEURE (1H) PLUS TÔT QUE PREVU, SOIT 21H35.

LES COMPTOIRS D'ENREGISTREMENT SERONT OUVERTS A PARTIR DE 17H30 ET FERMERONT A 20H05.

LA FIN DE L'ENREGISTREMENT DU VOL AIRFRANCE AF897 EST MAINTENUE A 1H30 AVANT LE DECOLLAGE.

PLUS D'INFORMATION SUR [HTTP://WWW.AIRFRANCE.CG](http://WWW.AIRFRANCE.CG)

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION





TRIBUNE LIBRE

Valorisation des puits d'oxygène des écosystèmes des bassins forestiers

Un puits d'oxygène forestier est un processus qui extrait de l'atmosphère, les Gaz à Effet de Serre (GES), dont l'excès réchauffe le climat de la terre, soit en les détruisant par la photosynthèse des plantes (45%), soit en les stockant dans les océans (25%), les végétaux et le sous-sol (30%). La forêt est un puits, quand elle consomme plus de carbone qu'elle n'en rejette, et limite le réchauffement climatique. Dans le cas contraire, elle devient une source de réchauffement climatique. L'étude du cycle d'échanges gazeux entre l'atmosphère et la surface de la terre, entre la végétation et l'atmosphère (105 Gt de CO₂), et entre l'océan de surface et l'atmosphère (90 Gt), génère une Economie bleue au financement problématique.

1- Du bilan carbone: Les GES captent et retiennent la chaleur solaire. Composés à 52% de CO₂, du méthane (42%), du protoxyde d'azote (4%) et d'autres gaz (2%), ils ont augmenté respectivement de 35 %, 148 % et 18% depuis l'ère industrielle. Ces excédents détruisent la couche d'ozone et réchauffent la température terrestre qui passerait de 16 à 21°C d'ici 2100. Les activités humaines produisent 439 Gt équivalent CO₂ par an dont 15% par les Transports, 23% Résidentiel et tertiaire, 29% Procédés industriels, 17% Déforestation, 13% Agriculture et 3% Déchets et égouts. La nature génère 771 Gt de CO₂ par les vapeurs d'eau (55%), les nuages (17%) et le CO₂ (28%).

Les Conférences des Parties (COP) signataires de la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique, régulent ces GES, en distinguant:

- les Economies rouges ou polluantes de Chine (26% du CO₂ mondial), des USA (16%), d'Union Européenne (11%), d'Inde (6,2%), de Russie (5,20%) et du Japon (3,90%), invitées à réduire leurs émissions pour atteindre 2°C de réchauffement climatique d'ici 2100 (COP21);

- des Economies vertes ou écologiques, fournisseurs des crédits de carbone aux industries polluantes sur 17 marchés de carbone, pour entre 1,90 et 20 euros/tonne (COP3). Le Fond vert pour le climat de 100 Mds \$ (COP16), aide les pays en dé-



veloppement à réduire leurs émissions de GES; - et des Economies bleues, valorisant l'écosystème bleu par le Fonds bleu de 65 Mds euros (COP22) du puits forestier du bassin du Congo et le Fonds bleu marin de l'Union Européenne de 79 Mds euros du puits méditerranéen (2012).

2- A la chaîne de valeur bleue: Sur les 510 millions km² de la surface terrestre,

l'eau occupe 70% et stocke 37.400 Gt CO₂, la forêt 40% et en stocke 3.000Gt, contre 720 Gt stockée dans l'atmosphère. La forêt reçoit 120 Gt de carbone atmosphérique et en émet 119 Gt par an par la respiration de la biomasse vivante (50,42%), la décomposition du bois mort (42,01%) et les perturbations, incendies et récoltes (7,57%). La forêt tropicale, 50% de la surface forestière mondiale, stocke 60% du CO₂ dans les plantes et 40% dans le sol, et joue un rôle majeur dans les bassins :

- **d'Amazone**, arrosé par le fleuve

tue 30% des plantes, émettant 120 Mt carbone qui augmentent de 1°, la température mondiale ;

- **du Congo**, alimenté par le fleuve Congo, long de 4.700km avec 80.832 m³d'eau/s, représentant 6% de la superficie des forêts mondiales. Avec ses 13.000 plantes dont 6.000 arbres de valeur commerciale, il absorbe plus de 271 Mt de carbone mondial. Son faible taux de déforestation de 0,19% par an, permet à ses 10 % de biodiversité mondiale, de nourrir directement 30 millions de personnes avec plus de 20% d'emplois disponibles dans le secteur forestier, pour 8% du PIB des pays de la zone, loin des 15% prévus par le Fonds Forestier du Bassin du Congo. Le Congo n'exploite que 2% des 150 millions m³ de bois disponibles, pour 4% du PIB.

3- Au financement bleu: Composé des subventions renouvelables des onze Etats africains et des aides de la Banque Mondiale, le Fonds bleu intègre faiblement l'interdépendance des fonds dispersés dans les différents projets « carbonés » de l'Economie verte, l'Economie rouge, et l'Economie bleue. Une synergie est nécessaire entre les Fonds Forestier du Bassin du Congo, et les Projets prioritaires de l'Union Africaine.

Ainsi, les dirigeants, experts et bailleurs de fonds, qui promettent plus qu'ils ne réalisent, devraient valoriser l'interdépendance des différents Fonds autour de l'écosystème bleu, pour optimiser le financement de la chaîne de valeur bleue.

Emmanuel Okamba,
Maitre de Conférences HDR
en Sciences de Gestion

AFRIQUE CENTRALE

Des journalistes sensibilisés aux enjeux de la gestion durable et la gouvernance forestière

Venus de quatre pays d'Afrique centrale membre de l'Union de la presse francophone (UPF), une dizaine de journalistes participent, les 8 au 9 décembre à Douala, au Cameroun, à un atelier sur les enjeux de la gestion durable et la gouvernance forestière.

Organisé par le Fonds mondial pour la nature (WWF), au profit de journalistes du Congo-Brazzaville, de la République Centrafricaine, de la RD-Congo et du Cameroun, cet atelier permet un échange d'expériences sur la criminalité faunique, l'exploitation minière, le changement climatique, les bonnes pratiques de la responsabilité sociétale, etc.

A travers ces différentes thématiques abordées, l'organisation de conservation entend fournir aux journalistes environnementaux des outils d'analyse et souhaite leur émergence dans leurs rédactions respectives.

Ainsi donc, le jargon, les concepts ainsi que les lois sur la gestion durable et la gouvernance forestière sont inculqués aux professionnels des mé-

dias afin qu'ils s'en familiarisent dans l'écriture et les reportages journalistiques.

Au premier jour des travaux, les journalistes ont appris, par exemple, dans le cadre de la gouvernance forestière, les outils contraignants, les plans simples de gestion, l'étude d'impact environnemental et social, l'audit environnemental, le fonctionnement des accords de partenariat volontaire sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (APV/FLEGT) reliant les Etats parties et l'UE.

Egalement, ils ont été recyclés sur plusieurs techniques de collectes et de recoupement de l'information journalistique.

Par ailleurs, il leur a été expliqué les missions fondamentales du WWF, centrées sur la conservation de la faune, mais qui s'étendent aussi au développement communautaire, à l'exploitation minière, forestière et agricole, à lutte contre la criminalité faunique, au changement climatique ainsi qu'à la gouvernance forestière.

Dans le cadre de sa stratégie régionale

sur la filière huile de palme, le WWF a signé un protocole d'accord de partenariat avec le secrétariat général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie régionale de développement durable de la filière dans les dix pays de la sous-région.

Cet organisme international de conservation, vieux de 56 ans, incite en grande partie les Etats à mettre en œuvre les conventions internationales liées à la gouvernance forestière.

Au Cameroun par exemple, le WWF assure la coordination de l'appui technique des partenaires du ministère de l'agriculture dans le processus d'un document de stratégie nationale de développement durable de la filière huile de palme. Cela intègre les bonnes pratiques environnementales et sociales, la promotion des plantations industrielles et villageoises.

Sur la base des résultats d'une étude de modélisation réalisée au Congo par le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), le

WWF a présenté une autre étude sur l'identification des terres disponibles et favorables pour le développement des plantations de palmiers à huile, respectant les principes et critères de la table ronde pour l'huile de palme durable (RSPO), en zones de savane dans les départements de la Cuvette et Cuvette-Ouest. Ainsi, un potentiel de 286.000 hectares a été identifié pour les plantations en zones de savane.

De même, au Gabon, le WWF coordonne avec les sociétés Siat et Olam le processus d'interprétation nationale des principes et critères de la table ronde pour l'huile de palme durable (RSPO). D'ailleurs, des lignes directrices pour un suivi des indicateurs des RSPO nationaux ont été développées et soumises à des consultations publiques nationales et internationales, puis validés au niveau national.

Les critères et principes de la table ronde pour l'huile de palme durable approuvés par le secrétariat RSPO sont utilisés par les entreprises pour la certification des plantations.

De notre envoyé spécial
à Douala, Fortuné Ibara

LIBRES PROPOS

Participation privée au redressement national : quel modèle suivre ?

Ce titre peut paraître provocateur et d'aucuns seraient tentés de dire que si le modèle que j'ai choisi s'est investi tant, c'est parce qu'il a beaucoup d'argent, oubliant qu'un clan généreux de cœur ne peut être soumis à suspicion. A vrai dire, certaines organisations ont en plus mais elles n'osent prendre aucune participation dans le redressement national en ces temps difficiles. Mon modèle, lui, se comporte en avant-garde pionnière qui relaie les services publics et distribue la chance et l'espoir à tous.

Situation concrète du pays

Le Congo tout entier semble soupiré dans une espèce de désenchantement paralysant la volonté de créer et d'aller de l'avant avec audace et pragmatisme. Cette situation d'attentisme se caractérise notamment par un certain nombre de facteurs bloquants dont : Une majorité qui a bel et bien gagné deux élections majeures mais qui doute de sa victoire. La majorité a obtenu sa légitimité des urnes mais elle donne une pénible impression de pusillanimité comme attendant une légitimité de la part des puissances tutélaires d'antan et de l'Union européenne.

Ce faisant, elle semble se culpabiliser pendant que le climat des affaires s'assombrit à cause de la crise sécuritaire du Pool et d'autres facteurs diplomatiques incertains. Une opposition disparate qui a perdu tous ses rendez-vous électoraux mais qui profite du manque de confiance en elle-même de la majorité pour multiplier les scénarios de provocations et d'intoxication de l'opinion nationale et internationale, faisant passer le Congo pour une eau dormante sans issue d'écoulement. La situation économique continue de stagner voire de se fragiliser, ce qui refroidit les attentes des populations et entretient le pessimisme démoralisateur. Le climat des affaires alourdi par la peur d'un Congo qui risque de s'isoler et de s'enfermer sur lui-même vient confirmer notre refus de voir la réalité en face et de compter sur nos propres forces.

L'appréciation pragmatique de la situation économique et financière si morose du pays implique que le gouvernement doit s'atteler à lever des fonds nécessaires et trouver plus d'argent à mieux dépenser pour financer les attentes prioritaires du peuple. Mais face à la sécheresse du Trésor Public la bonne volonté et la volonté de bien faire du gouvernement ne suffisent plus. Il faut des relais, des financements innovants et altruistes privés d'un nouveau genre qui mettent en avant l'équation humaine de leur participation alternative aux efforts bien concertés du redressement national.

Dieu merci. Il nous a fait don de la Fondation Perspective d'Avenir capable d'apporter des réponses adéquates variées au financement des projets d'intérêt public. Cette fondation sait affronter la réalité telle qu'elle est et non comme elle souhaiterait qu'elle soit. Le Congo a la chance de disposer de ses initiatives privées dont les œuvres économiques, sociales et culturelles désintéressées innervent le vécu quotidien de tous les Congolais. Sa philanthropie et son altruisme participent admirablement à minimiser les souffrances et peines et à maximiser l'espoir de réussite et de bien-être de tous.

Il existe pourtant dans notre pays des personnes aux fortunes colossales mais qui restent centrées et obnubilées sur leurs propres intérêts et empêtrées dans l'égoïsme sordide, insensibles à la pauvreté et à la précarité angoissantes de leurs concitoyens. Par contre, la ligne directrice et la vision humaniste de la Fondation Perspectives d'Avenir consistent inlassablement à se mettre au service des plus humbles et des déshérités, à la conscientisation de ceux-ci.

L'on voit bien que son patriotisme se justifie par son ambition de sortir le Congo du joug de la misère et de l'ignorance. Elle ne cesse de réfléchir à de nouvelles pistes pour employer l'argent utilement au service de l'amour et de la fierté nationale. En ces moments très difficiles de récessions économique et financière, le Congo a le plus besoin d'acteurs sociaux comme la Fondation Perspective d'Avenir qui savent établir entre les Congolais de justes relations humaines, fraternelles et aimantes.

Quelles peuvent être les autres lignes directrices de sa vision innovante ?

Je me permets de les imaginer pour le bien de tous.

1-Prôner une sorte de plan marshal national pour lutter contre le cercle vicieux de la pauvreté et de la précarité et donner l'accès au peuple à la nourriture, à l'eau potable, la santé, l'école, le transport public, l'électricité, l'alternative consiste ici à penser la rupture à travers le progrès et la vision politique de minimiser les peines et de maximiser le bonheur pour tous. Ce plan Marshall national serait une réponse saine à des conditions existentielles difficiles.

2-Compter sur nos propres forces

Stimuler les transferts d'argent envoyé par la Diaspora et les moyens financiers des élites Congolaises comme manne providentielle pour servir le développement et reconstruire l'essentiel. Une révolution des mentalités est souhaitable et qui privilégie l'humain et la démocratie. Ainsi, sur la base de la confiance retrouvée : Faire recours à l'épargne locale à travers des emprunts obligataires auprès des épargnants ; Favoriser et faciliter l'auto-organisation des communautés paysannes, des mouvements sociaux dans les centres urbains, les tontines, les centres de santé communautaire, l'habitat, l'énergie alternative, le financement des micros - entreprises, des clubs d'artistes, de jeunes chercheurs, de scientifiques, des hommes et femmes d'affaires, etc... Valoriser les talents des jeunes pour institutionnaliser la chance comme autre levier de développement ; Pour accéder aux biens essentiels évoqués supra, l'électricité est évidemment indispensable.

3-Courir les quatre points du monde à la recherche de soutiens et tisser une vraie proximité et une vraie amitié avec les personnalités marquantes au niveau mondial dans les domaines-clés. C'est faire la diplomatie autrement.

4-Créer un laboratoire des financements innovants et de lutte contre le gaspillage et la gabegie

5-Rendre attractif le climat des affaires au Congo. On n'y parviendra pas sans la confiance retrouvée et la paix sans armistice restaurée. Tourner résolument le dos au passé et marcher tous ensemble de l'avant est une politique salutaire à la cohésion et à l'unité nationale.

Tout esprit ouvert et tout observateur lucide de la vie active nationale sait que la vision de la Fondation Perspectives d'Avenir est progressiste unique, prométhéenne et peut servir d'exemple référentiel à suivre à cause de son idéal d'action et de foi en l'homme, de sa passion de faire de la politique autrement en vue de l'instauration de l'amour dans la cité comme don de chacun aux autres, sans hypocrisie.

La Fondation Perspective d'Avenir mérite une place au panthéon du patriotisme, des bonnes œuvres, de la méritologie et de l'altruisme. Soutenons-la et exhortons-la à aller toujours de l'avant car le Congo a besoin d'elle.

Pascal Andjembo,
ancien député à l'Assemblée nationale

LIVRES

Serge Loungui présente « Pacte secret »

Œuvre de 10 nouvelles de 125 pages parue aux éditions Edilivre en 2014, « Pacte secret » a été présenté et dédié tout récemment à l'Hôtel de la préfecture de Brazzaville par son auteur.

Troisième production littéraire du dramaturge- nouvelliste Serge Loungui, après deux pièces de théâtre : « Lingrat » publié à la société des écrivains en 2007 et « Sorcier malgré lui » publié aux éditions Edilivre à Paris en 2012, « Pacte secret » contient 10 nouvelles. Il s'agit de : Pacte secret ; Le docteur Makoki akoki naye ; Les tribulations de Mbemba Mata-Mata ; La mésaventure de Marie Hélène ; Mabula Mbata ; La belle et le fou ; Une si profonde blessure intérieure ; Le chapelet du père Hubert ; L'élève qui n'écoutait personne et Une vie de bar.

Présentant l'ouvrage de Serge Loungui, Ninelle Balenda, a dit que ce recueil est, en effet, un véritable « condensé » des réalités congolaises en particulier et africaines en général. Le lecteur découvrira ou redécouvrira, si peu que ce soit, ces réalités à travers un certain nombre de thèmes qui reviennent dans la plupart des récits congolais, en l'occurrence la cupidité, la trahison, l'inconscience professionnelle, l'irresponsabilité, l'adultère, l'inceste, la politique, l'abus du pouvoir, le tribalisme, l'ivrognerie... « De ce fait, quel est le message que nous livre Serge Loungui dans chacune de ses nouvelles ? », s'est-elle interrogée.

Ninelle Balenda a abordé les 10 nouvelles,



gnie, ton milliardaire !

Cela me donne une idée, répond Marc ignorant la remarque de son amie.

Une idée ?

Oui. Nous avons besoin d'argent pour émigrer en Europe. Alors je vais te proposer quelque chose. Ne te fâche pas, ça sera notre pacte secret.

Répondant aux questions qui lui ont été posées, notamment sur son inspiration, Serge Loungui a dit que sa source d'inspiration, ce sont des faits de société. « Je me suis inspiré des faits sociaux pour écrire ce livre. Ce recueil de 10 nouvelles s'arti-



Serge Loungui dédicant l'ouvrage

parmi laquelle la première qui est « Pacte secret », dans laquelle est narrée l'histoire des jeunes fiancés, Marc et Julie. Une histoire triste, éducative mais en même temps regrettable à cause de la cupidité et la malice de Marc.

En effet, pour se souvenir de leur rencontre, les jeunes fiancés ont choisi de se livrer aux ébats à un endroit où leur premier baiser s'était donné. Cet endroit c'est « Céleste parc », un parc très romantique. Après « Céleste parc », les amoureux prennent la direction de « Tamango palace », l'hôtel le plus luxueux de la République. Alors, c'est à « Tamango palace » que Marc et Julie se trouvent à la croise des chemins. Car leur destin sera soumis à rudes épreuves. Cependant, l'entrée du milliardaire Ayrton Mbongo dans « Tamango palace » suscite la panique en Marc. Il est incapable de gérer ses émotions. S'adressant à Julie, il déclare : As-tu respiré l'odeur de son parfum ? C'est très agréable, cela a dû coûter une fortune ! Franchement, je t'avoue que si tu continues à t'occuper de lui, je me lève.

Calme-toi... Regarde la manière avec laquelle il te dévisage.

J'ai l'impression qu'il s'intéresse à toi. Comment peux-tu dire une chose pareille ? Il voit bien que je suis en galante compa-

gnie sur des problèmes sociaux. À travers cet ouvrage, j'aborde des questions de la lutte contre les antivaleurs. Je dénonce les abus sociaux, parce qu'ils constituent des menaces. Et ces menaces font appel à une réponse globale. La littérature fait partie de cette réponse globale. C'est un peu tout à la fois ; un devoir civique parce que c'est une contribution à l'édification de la société. Bref, j'invite tout le monde au changement des mœurs, des mentalités. »

Serge Loungui est un écrivain qui émerge. Il a exprimé sa passion pour Sony Labou Tansi qui est un écrivain qu'il a beaucoup lu pendant qu'il était encore élève. Et beaucoup d'admiration pour le général Eta Onka, son aïeul, ainsi que pour le général Benoit Moundélé-Ngolo qui a une plume très plaisante et qui écrit beaucoup.

Qui est l'auteur de cet ouvrage ?

Serge Loungui est né le 26 mai 1972 à Pointe-Noire en République du Congo. Ancien enfant de troupe de la promotion lieutenant-colonel Victor Fiantou, matricule 2084. Il est lui-même aussi lieutenant-colonel des Forces armées congolaises.

Bruno Okokana

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Coupes d'Europe

Ligue Europa, 6^e et dernière journée de la phase de poules, groupe L

En tête du groupe avant cette dernière journée, Osmanlispor devait battre Zurich pour être certain de sauver sa première place. C'est chose faite grâce à Dzon Delarge qui ouvre le score à la 73^e : débloqué côté droit, crochet du droit et frappe puissante du gauche. Remplacé à la 74^e, il inscrit ainsi son 2^e but sur la scène européenne cette saison. Et la formation turque se classe première d'un groupe relevé, devant Villarreal.

Ligue Europa, 6^e et dernière journée de la phase de poules, groupe G

Sans Christopher Samba, blessé, le Panathinaïkos termine sa campagne européenne par un revers à domicile face au Celta Vigo (0-2). Les Grecs n'ont remporté qu'un seul point en 6 matches.

Camille Delourme

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France (National)

National, 15^e journée

Entré à la 89^e minute, Bevic Moussiti Oko n'a eu besoin que de quelques secondes pour inscrire le 3^e but de Dunkerque face à Lyon-la-Duchère (3-0). Sa deuxième réalisation de la saison en 11 apparitions.

Remplaçant, Hugo Konongo a fait son retour à la compétition après 2 mois d'absence (dernière apparition le 30 septembre). Alors que Sedan était mené au but par Belfort, il est entré à la 67^e. Score final 1-1.

Blanstel Koussalouka est entré à la 45^e lors du revers du CA Bastia à Avranches (0-2).

Au classement, Dunkerque est 2^e derrière son voisin boulonnais. Le CAB est 8^e, à 3 points des Nordistes, tandis que Sedan reste lanterne rouge avec 10 points.

C.D.



TELEFUNKEN

Le Géant Allemand des téléviseurs débarque au Congo chez Burotop Iris !



LED 32" HD: 159 000 Fcfa | **LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa** | **LED 55" FULL HD SMART: 599 000 Fcfa**
LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa | **LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa**

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 5



COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

La Qualité à petit prix



7.000 FCFA



10.900 FCFA



2.900 FCFA



400 FCFA



6.900 FCFA



4.400 FCFA

6 Avenue Foch, près de la Mandarine centre ville Brazzaville République du Congo
 Tél : 06 908 19 98 - 05 772 47 47 www.celecsa.com

The Oil & Gas Year Congo annonce Table Ronde Stratégique

Le 8 décembre 2016, The Oil & Gas Year (TOGY), en collaboration avec Ernst & Young et le Ministère des Hydrocarbures, a organisé sa deuxième Table Ronde Stratégique à Brazzaville à l'hôtel GHS, avec comme conférencier d'honneur Monsieur le Ministre des Hydrocarbures, M. Jean-Marc Thystère Tchicaya.

TOGY est spécialisé dans l'intelligence économique du secteur de l'énergie et travaille au Congo en partenariat avec le Ministère des Hydrocarbures. La 3^e édition de TOGY Congo mettra en lumière les opportunités et défis du secteur des hydrocarbures du pays et a comme principal objectif de promouvoir les opportunités d'investissements aux niveaux nationaux et internationaux. La Table Ronde Stratégique organisée par TOGY a pour mission d'identifier et de discuter les opportunités et les défis qui existent dans l'industrie de l'énergie congolaise, tant dans l'amont que dans l'aval. «Les discussions ont permis aux membres du gouvernement et aux dirigeants de l'industrie pétrolière de s'exprimer et de maintenir un dialogue sur le nouveau Code des Hydrocarbures et le futur de l'industrie de l'énergie congolaise», a déclaré Madalina Matei, la directrice de projet de TOGY pour République du Congo. L'objectif était de réunir l'ensemble des parties prenantes de l'industrie pétrolière et gazière au Congo, notamment le Ministre des Hydrocarbures et les opérateurs pétroliers publics et privés, afin de nouer un dialogue stratégique et de préparer un plan d'action pour promouvoir la compétitivité de l'industrie des hydrocarbures congolaise.

Le 12 octobre 2016, la Présidence de la République a promulgué le nouveau Code des Hydrocarbures, qui définit le régime juridique, fiscal, douanier et de change applicable aux activités amont du secteur des hydrocarbures en République du Congo. L'un des principaux objectifs de ce nouveau code est d'encourager l'activité et les investissements dans le secteur afin d'augmenter la production d'hydrocarbures. Sur fond de crise



internationale du secteur pétrolier, le gouvernement congolais s'efforce ainsi de rendre l'industrie domestique plus compétitive et aussi plus attractive pour les investisseurs étrangers. «Les perspectives sont bonnes. Nous aurons une augmentation de la production qui atteindra 300 000 barils par jour en 2018», a déclaré M. Thystère Tchicaya.

Le Ministre des Hydrocarbures a aussi annoncé en novembre le lancement prochain d'un nouvel appel d'offre pour des blocs en eaux peu profondes. Cet appel d'offre aura lieu en mars 2017, une fois que les gagnants des appels d'offres préliminaires - qui concernent 8 blocs en eaux profondes et 5 blocs à terre - seront annoncés. Avec ces nouveaux développements et les efforts

gouvernementaux pour monétiser les ressources gazières du Congo, une palette de nouvelles opportunités s'offre aujourd'hui aux investisseurs.

Le dialogue stratégique entre les invités de la table ronde s'est focalisé sur les développements qui permettront l'expansion de l'industrie pétrolière locale.

Le débat s'est articulé en 5 questions articulées autour de l'impact du nouveau Code des Hydrocarbures sur les conditions de contenu local et les développements gaziers, ainsi que la valorisation du secteur aval et les opportunités offertes par le secteur.

Le compte-rendu des discussions sera publié dans la prochaine édition de TOGY République du Congo, à paraître au premier trimestre 2017.

CONCERTATIONS FACILITÉES PAR LA CÉNCO

Les représentants de la société civile appelés à plus de responsabilité

Leurs pairs attendent d'eux de privilégier les questions relatives à l'État de droit et la démocratie et de faire pression sur les politiques afin d'obtenir le respect de ces principes.

Dans une publication du 9 décembre, la coalition Droits pour tous s'est félicitée du début des travaux de concertations avec les représentants des partis politiques et ceux des forces vives de la nation, sous l'égide de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco), pour leur format et un temps réduit, ainsi que leur agenda clair.

Cette plate-forme d'ONG a tenu, par ailleurs, à rappeler que la société civile est l'ensemble d'organisations à base sociale dont l'objet n'est pas de conquérir le pouvoir mais d'assurer la promotion et protection des intérêts de la population. C'est dans cette optique qu'elle a interpellé les délégués de la société civile à ces assises sur leur rôle de faire pression, ensemble, sur les acteurs politiques afin que ceux-ci trouvent un compromis nécessaire à la gestion du pays dans la paix et la cohésion nationale, en respectant le cadre constitutionnel. La coalition



Une vue des participants / photos Jean-Médard Liwoso

a, de ce fait, invité la délégation de la société civile, composée de Me Georges Kapiamba, Me Marie-Madeleine Kalala, MM. Christopher Mutamba et Jean-Marie Tantu Mey, ainsi que Mme Maguy Kyala, au sens de responsabilité et de privilégier les questions relatives à l'État de droit et la démocratie. Il s'agit notamment, selon la coalition Droits pour tous, du droit aux manifestations publiques / libération des manifestants.

Insister sur le respect de la Constitution

Pour ce regroupement d'ONG, la société civile devra insister sur la libération de tous les militants des mouvements citoyens et partis politiques détenus à travers le pays, pour avoir participé à une manifestation publique. Aussi, a rappelé cette plate-forme d'ONG, la société civile, qui a le devoir de rappeler que l'État de droit se

fonde sur le respect des libertés publiques, notamment la liberté d'opinion politique, devra lutter pour la liberté d'opinion politique / libération des prisonniers politiques. « La société civile a l'obligation d'exiger le bon usage des prescrits de l'article 87 de la Constitution qui reconnaît au président de la République le pouvoir d'exercer le droit de grâce et de remettre, commuer ou réduire les peines », a souli-

gné ce regroupement d'ONG. La Coalition droits pour tous a également exhorté les membres de la société civile à plaider pour le droit à l'information/ouverture des chaînes de radio et télévision. La société civile, a-t-elle précisé, doit réclamer la réouverture des radios et télévisions fermées du fait de leur appartenance aux animateurs politiques de l'opposition. S'agissant du droit au vote et l'alternance au sommet de l'État, la coalition Droits pour tous a indiqué que la société civile devrait rappeler l'obligation constitutionnelle du chef de l'État d'organiser sa succession de manière civilisée et de s'assurer du bon fonctionnement de toutes les institutions publiques. Il peut exiger, a souligné cette structure, des sanctions contre les animateurs de la Cénici qui créent des motifs techniques afin de ne pas organiser les élections dans les termes fixés par la Constitution. « Si les dirigeants de la Cénici ne sont pas rappelés à l'ordre, la faille incombe à celui qui a l'obligation constitutionnelle de s'assurer du bon fonctionnement de cette institution publique », a prévenu cette plate-forme d'ONG.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

Remise des équipements de la chaîne de froid aux provinces

Ituri, Haut-Katanga et Kinshasa sont les trois provinces de la RDC qui viennent de recevoir des équipements roulants et de la chaîne de froid. La remise de cette dotation s'est déroulée dans l'enceinte du Programme élargi de vaccination (PEV).

L'appui de l'Agence coréenne de coopération internationale (Koica) via l'Unicef au bénéfice du PEV se fait dans le cadre du projet de renforcement de la vaccination de routine en RDC. Cette dotation de la Koica comprend soixante-six réfrigérateurs solaires dont dix destinés à la province de l'Ituri, vingt-six à la province de Kinshasa et trente à la province du Haut-Katanga ainsi que soixante-cinq motos dont seize sont destinées à la province de l'Ituri, vingt-quatre à la province de Kinshasa et vingt-cinq à la province du Haut-Katanga. Le geste de Koica s'inscrit dans le cadre du projet d'une durée de trois ans qui cible les communautés les plus vulnérables et les plus exclues. Ce projet vise à atteindre plus de quatre cent mille enfants de moins d'un an et près de cinq cent mille femmes enceintes de façon à les protéger contre les maladies évitables par la vaccination. Avant la remise symbolique de ce matériel roulant et de la chaîne de froid par l'ambassadeur de la Corée, Kwon Ki-Chang, au secrétaire général à la Santé, le Dr Marcel Mukengeshay qui les remettra par la suite au directeur du PEV, Dr Guylain Kaya, la déléguée du représentant de l'Unicef en RDC a souligné que cette dotation contribuera au renforcement de la chaîne de froid et des contacts entre les systèmes de santé ainsi que les femmes et les enfants. Elle permettra donc, a-t-elle indiqué, d'assurer l'approvisionnement régulier

en vaccins dans les provinces de l'Ituri, Haut-Katanga et Kinshasa. Elle assurera également la continuité dans la distribution de vaccins et de leur meilleure conservation. Tout en saluant les efforts que la RDC a fournis dans la réduction de la mortalité infantile, la déléguée de l'Unicef rappelle qu'il faut toutefois redoubler « d'efforts et la vaccination est l'une des composantes essentielles pour permettre aux femmes et enfants de vivre dans de bonnes conditions ».

Quant au directeur pays de la Koica, Lee Jungwook, il a réaffirmé l'engagement de son agence à ne ménager aucun effort « pour apporter son appui à la RDC pour le renforcement du système de santé, l'amélioration de l'accessibilité aux services sociaux de base et la réduction de la mortalité infantile enfin d'atteindre les objectifs de développement durables. L'ambassadeur de la Corée, Kwon Ki-Chang, a fait savoir pour sa part que dans le cadre de l'aide à la RDC, le gouvernement coréen a choisi la santé publique et la réduction de la mortalité comme axe prioritaire. En RDC, le gouvernement coréen à travers la Koica a mené plusieurs projets qui ont contribué à l'amélioration des conditions des Congolais. Parmi ces projets, on cite la prévention du paludisme, l'eau et assainissement. Parlant de la remise des équipements au gouvernement congolais, l'ambassadeur de la Corée souligne que cette dotation vise à garantir la qualité des vaccins et une meilleure offre des services de vaccination jusqu'au moment crucial de leur administration à toutes les femmes enceintes et à tous les enfants de la RDC, y compris dans les endroits les plus reculés et difficiles d'accès.

Aline Nzuzi

KONGO CENTRAL

Olpa exige une enquête sérieuse après l'attaque contre deux chaînes de télévision à Matadi

Pour cette ONG, l'action recommandée devra permettre à identifier les commanditaires et les exécutants de ces attaques, et les déférer devant les instances judiciaires compétentes afin qu'ils répondent de leurs actes.



Une banderole arborée par Olpa lors d'une manifestation des médias à Kinshasa

Dans un communiqué du 8 décembre, l'Observatoire de la liberté de presse en Afrique (Olpa) a exigé la mise sur pied d'une commission d'enquête sérieuse pour élucider les circonstances des attaques simultanées dirigées contre Canal Congo Télévision (CCTV) et Horeb Télévision (HTV). Tout en condamnant vigoureusement les attaques contre les médias ainsi que l'inaction des forces de police, Olpa a noté que ces actions visent à maintenir un climat de terreur et à attenter contre la liberté d'information dans cette partie du pays.

Les locaux de CCTV et de HTV, note Olpa, ont été pris d'assaut, le 6 décembre, dans la soirée par un groupe de vingt personnes dont certains étaient habillés en tenue civile et d'autres en uniforme de la Police nationale congolaise. Après s'être introduits par effraction dans les locaux de CCTV, ils se sont dirigés vers le studio où ils s'en sont pris violemment à Carlisse Kaluangila, journaliste et animateur de l'émission « Polele Polele », qui recevait Papy Lesy, un proche de Jacques Mbadu, gouver-

neur du Kongo central, qui réagissait sur l'initiative d'une motion de défiance prise par un groupe des députés provinciaux proches de l'opposition contre l'autorité provinciale. À en croire Olpa, King Banza, Papy Muwaya et Bonnice Nkashama, respectivement chef des programmes, cameraman et animateur à CCTV, ont été aussi soumis à une bastonnade par ces assaillants qui ont également cassés plusieurs matériels sur leur passage. L'ONG a précisé que ce groupe d'assaillants s'est dirigé quelques minutes après au siège de HTV et ont assailli le studio où ils se sont livrés à la destruction des caméras après avoir interrompu brutalement la diffusion d'une autre émission animée par le journaliste El David Kapenda, qui recevait à son tour Le Blanc Kongo, un autre proche du gouverneur du Kongo central qui débattait sur le même sujet relatif à la motion de défiance. « Les forces de police ne sont pas intervenues pour maîtriser les assaillants qui ont pris la fuite. Les responsables de CCTV et de HTV ont déposé plainte contre inconnus », a souligné Olpa.

L.D.

CRISE EN RDC

L'UE s'apprête à sanctionner sept hauts responsables du régime Kabila

L'Union européenne s'apprête à sanctionner sept hauts responsables de la République démocratique du Congo (RDC) accusés d'y entraver le processus démocratique, à l'approche du 20 décembre, date à laquelle le président Joseph Kabila est censé rendre le pouvoir, ont indiqué vendredi plusieurs sources européennes.

Les gels d'avoirs et interdictions de séjour dans l'UE ciblant ces sept personnalités « essentiellement des responsables sécuritaires », selon l'une de ces sources pourraient être décidés lundi à l'occasion d'une réunion à Bruxelles des ministres des Affaires étrangères des 28.

« Les sanctions seront certainement sur la table », a déclaré un haut responsable européen. Et « elles devraient être adoptées », d'après un diplomate.

« Au niveau technique, c'est prêt, mais la décision politique doit être prise par les ministres », a tempéré un autre diplomate européen, s'exprimant lui aussi sous couvert de l'anonymat.

Selon lui, « une petite minorité » parmi les 28 souhaiterait attendre jusqu'au 20 décembre pour voir si la médiation en cours menée par l'Eglise catholique congolaise peut déboucher sur une sortie de crise.

Joseph Kabila est au pouvoir depuis 2001 et ne donne aucun signe de vouloir en partir, alors que la Constitution lui interdit de se représenter.

Le 20 décembre marque la fin de son mandat, mais l'élection présidentielle n'aura pas lieu cette année comme initialement prévu, ce que l'opposition dénonce depuis

déjà des mois.

L'objectif des négociations en cours à Kinshasa est de trouver un accord permettant d'organiser une transition jusqu'à l'élection du successeur de Joseph Kabila, dont l'UE souhaite qu'elle intervienne le plus tôt possible en 2017.

En décidant de sanctions individuelles contre des proches du président, les pays de l'UE mettraient ainsi leurs menaces à exécution.

Le 17 octobre, les 28 chefs de la diplomatie s'étaient dits prêts à sanctionner « ceux qui sont responsables de graves violations des droits de l'homme (...) ou qui feraient obstacle à une sortie de crise consensuelle, pacifique et respectueuse de l'aspiration du peuple congolais à élire ses représentants ». Parmi les sept personnalités ciblées, certaines le sont pour le rôle prépondérant dans la répression meurtrière des manifestations d'opposants en septembre, d'autres parce qu'elles entravent la tenue d'élections, selon plusieurs sources. Les 19 et 20 septembre, des émeutes avaient éclaté à Kinshasa en marge d'une manifestation du « Rassemblement » de l'opposition constitué autour du parti d'Étienne Tshisekedi, opposant historique en RDC. Une cinquantaine de personnes avaient été tuées. L'opposition brandit la menace de nouvelles manifestations pour faire partir Joseph Kabila, ce qui pourrait replonger l'ancienne colonie belge (déjà ravagée par deux guerres entre 1996 et 2003) dans une spirale de violence incontrôlable.

AFP

DIALOGUE II

Le Rassemblement exhume le cas Katumbi

Cette plate-forme de l'opposition continue d'exiger, à l'entame des travaux ouverts jeudi dernier, le retour sans condition de l'ex-gouverneur du Katanga, la libération de tous les prisonniers politiques et la réouverture des médias fermés.

Le retour de Moïse Katumbi, l'ex-gouverneur du Katanga, revient sur la sellette. Le sujet tient la vedette au centre interdiocésain où se tiennent depuis jeudi les travaux de la deuxième phase du dialogue sous la houlette des évêques catholiques. Condamné en juin dernier à trois ans de prison dans une affaire de spoliation immobilière à Lubumbashi en plus des charges liées au recrutement des mercenaires étrangers, Moïse Katumbi, actuellement en exil, et qui a manifesté son intention de rentrer au pays, est cependant buté au mandat d'arrêt qui pèse sur lui. Ce qui rend jusqu'à ce jour son arrivée à Kinshasa plus qu'hypothétique. Le Rassemblement, qui entend profiter de nouvelles négociations facilitées par la Cénco pour obtenir la cessation des poursuites judiciaires contre l'ex-gouverneur, fait pression pour obtenir gain de cause. D'ores et déjà, cette plate-forme de l'opposition fait de la libération des prisonniers politiques et du retour des exilés politiques une des exigences fondamentales qui déterminera son implication dans ces pourparlers de la dernière chance. À cela s'ajoute la réouverture des médias fermés.

C'est autant dire que le Rassemblement n'a jamais renoncé à ses préalables et attend de ses interlocuteurs des réponses idoines susceptibles de détendre le climat politique. « Le mieux serait que Katumbi rentre au pays pendant le dialogue mais aussi d'autres exilés politiques », entend-on dire du côté de cette opposition non signataire de l'accord politique du 18 octobre. Cela, pense-t-on, permettrait de décrier le climat politique et, partant, favoriser la sérénité des débats. Sur ces entrefaites, des ONG des droits de l'homme ont donné le ton en transmettant aux organisateurs une liste reprenant les noms de tous les prisonniers et exilés politiques. L'optimisme

est donc de mise dans les rangs du Rassemblement, d'autant plus que le retour éventuel de Moïse Katumbi fait partie des six points de divergence à débattre pour l'élargissement de l'espace politique. Ce sujet sera examiné dans le cadre de la commission qui se penchera sur les « mesures de décrispation » du climat politique dans le pays, rassure-t-on.

« Katumbi doit rentrer librement dans son pays (...) Et si le dialogue a été convoqué, c'est pour permettre aux opposants de jouir de tous leurs droits », explique un cadre du Rassemblement. « Nous sommes optimistes là-dessus. On ne peut pas anticiper sur ce qui va se passer », a indiqué, pour sa part, Félix Tshisekedi. D'un autre côté, le Rassemblement, tout en négociant avec la majorité, continue d'agiter le spectre du chaos d'ici le 19 décembre si, par malheur, rien de bon ne sortait de cette deuxième phase du dialogue. « Le peuple va se prendre en charge », fulminent les extrémistes de ce bord politique qui brandissent déjà l'épée de Damoclès en cas d'échec. À la majorité, on préfère ne pas commenter sur une éventuelle libération des prisonniers politiques, encore moins sur le retour de Moïse Katumbi, laissant ce fardeau à la commission compétente chargée d'examiner la question.

Travaux suspendus jusqu'à mardi

Après l'ouverture le 8 décembre des travaux, ces derniers ont été suspendus et ne reprendront que le mardi prochain pour permettre aux évêques de prendre part à la prise de possession canonique d'un de leur nommé archevêque de Mbandaka. Un temps mort censé permettre aux parties prenantes de prendre connaissance des dossiers et d'affûter leurs argumentaires. Sur le plan organisationnel, rien à signaler. Tous les détails ou presque ont été réglés. Il s'agit notamment de la constitution des commissions ad hoc, de l'élaboration du Code de bonne conduite, de la validation des mandats des participants et de la fixation des matières à débattre en commissions.

Alain Diasso

DIVISION 1 - ZONE CENTRE SUD

Lupopo bat Océan Pacifique, Don Bosco domine New Soger

Le FC Saint-Éloi Lupopo a quelque peu tremblé avant de venir à bout à Lubumbashi face à Océan Pacifique de Mbuji-Mayi par trois buts à deux.

Le FC Saint-Éloi Lupopo s'est imposé, le 8 décembre, au stade Frédéric-Kibassa-Maliba de Lubumbashi face à la formation d'Océan Pacifique de Mbuji-Mayi, par trois buts à deux, en match comptant pour la 13e journée de la zone de développement centre sud du 22e Championnat national de football. C'est la deuxième défaite d'affilée du club de Mbuji-Mayi, après avoir été difficilement battu par le TP Mazembe le 5 décembre au stade Kamal City de la commune de Kamalondo à Lubumbashi par un but à zéro. L'unique réalisation des Corbeaux avait été signée par l'Ivoirien Roger Claver Assalé. Notons que le 4 décembre, le

CS Don Bosco a dominé l'AS New Soger par deux buts à un. Kimalwa avait ouvert pourtant la marque à la 29e minute pour New Soger. Mais Mwin Dibundu avait égalisé à la 50e minute pour CS Don Bosco, et Joël Musevico avait donné définitivement la victoire aux Salésiens de Lubumbashi. Sur ce site, Mazembe caracole en tête avec 30 points.

Zone ouest...

Dans la zone de développement ouest, la 14e journée a débuté, le 8 décembre, au stade Tata-Raphaël de Kinshasa, avec la victoire du Racing Club de Kinshasa sur le SC Rojolu par trois buts à un. Et la deuxième rencontre de jeudi, le FC MK de Kinshasa a accroché l'AS Dragons. La partie s'est terminée par un but partout.

Au classement, le Racing Club de Kinshasa rejoint le FC Renaissance de Kinshasa (ac-



Le FC Saint-Éloi Lupopo de Lubumbashi

tuel troisième au classement) au nombre de points, soit 26 points, avec un match en plus. L'AS Dragons demeure à la sixième position avec 17 points.

Le FC MK est septième avec 16 points. V.Club est premier avec 30 points, devant le Daring Club Motema Pembe qui a glané 28 points et qui joue dimanche

contre le FC Renaissance du Congo. Une rencontre très attendue et classée certainement à haut risque.

Martin Engimo

THE OIL & GAS YEAR REPUBLIC OF CONGO 2017 COMING SOON



THE OIL & GAS YEAR
Information is power

ONEC/RDC

La commission spéciale d'agrément veut organiser une prestation de serment irrégulière

La tension ne s'apaise pas au sein de l'Ordre nationale des experts-comptables de la RDC (Onec). Des experts comptables exerçant la profession depuis une décennie n'ont pas été agréés dans l'Ordre, alors que certaines personnes concernées par les incompatibilités ont été admises dans l'ordre par la commission spéciale d'agrément. Et celle-ci compte organiser une prestation de serment des premiers membres de l'Ordre au mépris de la loi et de la Constitution. Les personnes lésées dans ce dossier s'opposent farouchement à cette méprise.

L'article 39 de la loi n°015/002 du 12 février 2015 portant création et organisation de l'Onec est stipulé : « Toute personne admise à l'Ordre prête, devant la Cour d'appel du ressort, le serment suivant : Je jure obéissance à la Constitution et aux lois de la République démocratique du Congo de remplir fidèlement et loyalement les missions qui me sont confiées en qualité d'expert-comptable de l'Ordre national des experts comptables ».

Ainsi, seul l'expert-comptable admis dans l'Ordre est qualifié à prêter ce serment. La loi précitée fixe les modes de l'exercice de l'expertise comptable. Elle s'exerce de façon libérale, suivant trois types selon l'article 45 de la même loi. Premièrement, elle est pratiquée de manière indé-

pendante à titre individuel, deuxièmement, en qualité de salarié d'un expert-comptable indépendant ou d'une société d'expertise comptable, et troisièmement, en tant que société d'expertise comptable. La profession étant libérale, la loi fixe des incompatibilités. L'article 53 mentionne que l'expert-comptable ne peut être salarié dans une entité autre que la société d'expertise comptable, ne peut exercer les activités commerciales, exercer une charge d'officier public ou ministérielle ou tout emploi salarié dans la Fonction publique, exercer des activités incompatibles avec la dignité de la profession libérale, exercer une profession libérale que celle d'expert-comptable, exercer le mandat d'administrateur dans une entreprise dans laquelle il est expert-comptable.

On a appris que sur les 310 experts-comptables retenus comme premiers membres de l'Onec de la RDC, près de 60% d'entre eux n'exerçant pas la profession de manière libérale comme l'exige l'article 45 de la loi sur l'Onec. Et selon l'article 53, ils sont frappés par les incompatibilités. La liste, établie par la commission spéciale d'agrément dans le cadre de leur mission, comprend des salariés qui sont dans des sociétés commerciales, dans la Fonction publique et dans autres structures de l'État, notamment le Conseil permanent de la comp-

tabilité au Congo (CPCC) et Conseil supérieur du portefeuille, l'Inspection générale des finances (IGF). Cette liste reprend pour le compte du CPCC les noms de Foko Tomena, secrétaire général du CPCC, Lusilao Lungela, Loko Tuzolana, Ntumba Mputu (directeur général du CPCC). La liste reprend pour l'IGF les noms de Miyakudi Mayiza, Luvuezo Bikindu, Nkanka Bokanga. Pour les sociétés commerciales, il y a Foko Dikila, fils de Foko Tomena, vice-président de la commission spéciale assumant l'intérim du président, et agent à la banque commerciale Standard Bank, Mataka Bilanga, agent démissionnaire de la société Airtel RDC deux mois auparavant.

Les membres de la Commission spéciale ayant à sa tête André Foko Tomena comptaient organiser le 2 décembre la prestation de serment avec les experts comptables frappés par les incompatibilités. Cela n'a pas eu lieu du fait de l'opposition déposée à la Cour d'appel de Gombe/Kinshasa par 29 impétrants n'étant pas retenus comme experts-comptables malgré leur expérience dans la profession et par l'arrestation pendant 26 heures de Foko Tomena André au Parquet de Kinshasa/Gombe pour refus de répondre au mandat de comparution qui lui a été lancé à trois reprises dans le cadre du dossier d'un réviseur comptable non retenu comme

expert-comptable en dépit de son expérience de plus de 10 ans dans la profession comptable. « En organisant la cérémonie de prestation de serment, il y a de poser la question de savoir quel sera les mots utilisés au moment de la prestation par les personnes incompatibles, car le libellé du serment prévu par la loi est clair (comme indiqué plus haut). Les personnes frappées par l'incompatibilité et n'exerçant par la profession conformément à l'article 45 de la loi auraient automatiquement été en violation de la Constitution et aux lois de la République. Ils seraient devenus experts comptables en violation de l'article 45 du fait de ne pas exercer la profession de manière libérale. Et l'article 53 serait également violé parce qu'ils sont des salariés, soit dans des entreprises, soit dans des structures de l'État, soit dans la Fonction publique », renseigne-t-on.

Bradage de la profession d'expert-comptable...

En admettant que ces personnes n'exercent pas la profession selon l'article 45 et frappées par les incompatibilités selon l'article 53, les membres de la commission spéciale violent les dispositions de l'Arrêté ministériel n°016/CAB/MIN/FINANCES/2015 du 22 mai 2015 portant organisation et fonctionnement de la commission spéciale chargée d'agréer les premiers membres de l'Ordre na-

tional des experts comptables en son article 27 du fait qu'ils viennent de poser un acte qui porte atteinte aux activités et à l'honorabilité de la Commission spéciale. Ils violent aussi l'article 29.1 qui interdit de nuire la dignité et la qualité de membre de la commission spéciale. L'acte posé vient de nuire la qualité et la dignité des membres de la commission spéciale et brade la profession.

La justice s'est donc saisie du dossier afin de rétablir les plaignants dans leur droit, et également initier un travail de la revue de l'ensemble des dossiers déposés en vue de s'assurer de l'analyse régulière. Cela, en vue de corriger les irrégularités occasionnées par l'admission des incompatibles. C'est d'autant important que l'expert-comptable est l'un des piliers de l'économie nationale à travers sa mission de certification des comptes. « Si au départ, on arrive à avoir des incompatibles comme experts-comptables, cela posera un souci dans le recrutement des commissaires aux comptes », fait-on observer. Et les membres de la commission spéciale doivent répondre de leurs actes, cette structure se comporte comme n'ayant aucun compte à rendre, a tempêté un expert-comptable non agréé.

Martin Engimo

KINSHASA

Les premiers chiffres du projet Profit-Congo

L'instauration du budget participatif dans la ville de Kinshasa devient progressivement une réalité. À ce stade, le projet a touché un peu plus de 8 000 personnes dans 16 des 24 communes ciblées. L'objectif poursuivi est d'améliorer la crédibilité et la transparence dans la gestion et l'utilisation des finances publiques à l'échelon de l'administration centrale, provinciale et de certaines collectivités locales.

Le projet Profit-Congo va instaurer la culture du budget participatif dans la ville de Kinshasa. Dans l'une de nos dernières livraisons, nous annonçons la tenue d'une réunion préparatoire des chefs de quartiers de la commune de Masina portant sur la finalisation du lancement du budget participatif de cette municipalité. Selon un document parvenu à la rédaction le 9 décembre 2016, il est possible de tirer un premier bilan de l'opération de ciblage de 16 entités territoriales décentralisées.

En effet, après avoir identifié les entités en question, le comité d'orientation de la réforme des finances publiques à travers le projet Profit-Congo a organisé les réunions d'orientation budgétaire et les forums des quartiers. L'idée est de permettre aux communautés d'identifier leurs besoins prioritaires à insérer dans le budget de leurs entités respectives pour l'exercice 2017. Au total, l'activité a permis de toucher 8 011 personnes dont 2203 femmes et 5808 hommes. Cela donne une proportion de 27 % de femmes sur 73 % d'hommes. Pour rappel, il s'agit des activités qui rentrent dans le cadre de l'exécution du projet Profit-Congo. Ce dernier prévoit l'accès du public à l'information et la décentralisation financière.

Laurent Essolomwa

ART D'ORPHÉE

La chanson «Belela Yawhe» d'Enoch Ebadu et Michel Bakenda bientôt en ligne

Après les albums «Tosi Tosi», le single «Zochite» et l'opus «Horizon», le guitariste chanteur chrétien Enoch Ebadu va bientôt mettre sur Internet le morceau «Belela Yawhé» contenu dans son futur album et chanté avec un autre chanteur, Michel Bakenda.

« Belela Yawhe » (Implore l'Éternel en français), morceau contenu dans le prochain album « Lola » d'Enoch Ebadu, sera mis en ligne le 18 décembre. Il s'agit d'un featuring de ce chanteur qui livre des messages profonds dans ces chansons avec Michel Bakenda, un autre jeune chanteur chrétien. « Belela Yawhe » est le troisième air qu'Enoch Ebadu va mettre sur la toile après deux merveilles que sont « Emmanuel » et « Je sais » que les internautes écoutent depuis quelques mois. Chanteur responsable du groupe Tosi Tosi Gospel, il fréquente le studio d'enregistrement depuis pratiquement trois mois pour son troisième album « Lola ».

Révélaté par l'album « Tosi Tosi » en 2008 avec des titres comme « Aiglon », « Simba ngai », « Elenge », « Na na na », « Mapendo », « Je regardais », « Bonheur », « Some Times », chanté en anglais, le chanteur et guitariste Enoch Ebadu a conquis les cœurs à Kinshasa, distillant un message chrétien pertinent, le message du temps de la fin. Son deuxième album, « Hori-



L'affiche de la chanson «Belela Yawhe»

zon » sorti en 2013 a également captivé l'attention des mélomanes chrétiens méticuleux avec les morceaux « Lac d'Amour » en featuring avec Lifoko du Ciel, « Telingatane », « Apprend-moi », « Yanga lobi », « Yesu wa Mudjulu » en featuring avec Jack Tshimakinda, « Tolingana », « My Way », « La Paix », « Ma Lumière », « Si haut », « Poussière », « Papa naye » en featuring avec Billy.

Le single « Zochite » en featuring avec Fiston Mbuyi -un plaidoyer pour les enfants de rue de Kinshasa, abandonnés à leur triste sort par tous- a été l'intermède entre les deux opus.

Les deux opus lui ont ouvert des horizons avec des productions à Kinshasa, dans les provinces et aussi à l'étranger. Au Burundi, il s'est même retrouvé en 2015 dans un hôtel de Bujumbura sous les balles. Ayant perdu ses effets lors des troubles dues à la situation sécuritaire et politique délétère dans ce pays depuis l'élection contestée du président Pierre Nkurunziza, Enoch Ebadu a aussi livré des concerts à Cap Town et Johannesburg en Afrique du Sud. Chanteur et guitariste, Enoch Ebadu s'intéresse aussi au cinéma. « Je prépare la projection d'un film documentaire sur la fuite des cerveaux congolais », a-t-il confié aux Dépêches de Brazzaville dans un entretien exclusif. « Voyage illusionnaire. La fuite des cerveaux », c'est le titre de ce film documentaire dont le thème est bien réel et actuel avec le flux migratoire qui connaît l'Afrique, particulièrement la République démocratique du Congo depuis des décennies.

M.E.

PÉTANQUE

Selon Fidèle Padi « *sortir 5^e sur 48 pays, on ne pouvait pas espérer mieux pour une première participation* »

Dans cette interview qu'il nous a accordé de retour de Madagascar, Fidèle Padi, le président de la Fédération congolaise des sports de boules (Pétanque) a salué le rang occupé par les Diables rouges lors des championnats du monde. Les Congolais ont été classés 5^e soit 3^e au plan africain. Pour lui, les résultats auraient été nettement mieux, si le Congo avait un pointeur de métier.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B): Vous venez de participer aux championnats du monde à Madagascar. Que peut-on en retenir ?

Fidèle Padi (F.P.) Ce qu'il faut retenir en gros : le Congo est une grande équipe de Pétanque. Nous avons fait une première sortie à Ndjamena aux championnats d'Afrique et nous avons ramené une médaille d'or et une médaille d'argent. Nous étions aux Jeux africains, nous avons gagné une médaille d'argent. A Madagascar aux championnats du monde pour la première fois, on finit troisième pays africain après Madagascar, Bénin et cinquième pays mondial. Nous sommes une grande nation de Pétanque. On n'a pas à rougir de ce que nous avons fait. C'était très bien. Félicitation à nos jeunes, au directeur technique qui a fait le boulot et puis à toutes les personnes à Pointe-Noire qui ont aidé à la préparation de cette équipe pendant deux semaines.

L.D.B: Comment vous vous êtes organisés quand on sait qu'à deux jours du démarrage de la compétition, la participation congolaise était quasi incertaine ?

F.P. : Nous sommes une fédération qui ne veut pas avoir des heurts avec d'autres fédérations et à plus forte raison avec le département et le gou-

vernement. Je pense que la première chose à retenir c'est que, toutes les fédérations doivent être alignées au même niveau. A ce stade là, je pense que les autorités devraient prendre conscience pour qu'on ne nous fasse pas faire de la gymnastique qu'on a faite. Comment on s'est organisé ? Nous avons attendu jusqu'au dernier jour pour que les moyens nous soient donnés, ils ne sont jamais venus. Pendant ce temps, on a interné pendant deux semaines, nos jeunes compétiteurs quelque part. Il fallait donc les loger, les nourrir et après, il fallait les ramener à Brazzaville parce qu'ils étaient à Pointe-Noire. On s'est appuyé sur le savoir-faire et la volonté de certaines personnes qui ont voulu préfinancer cette activité puisqu'on avait la certitude du ministre. Il nous avait rassurés au cours du lancement de l'olympiade que toutes les compétitions internationales sont à la charge de l'Etat. Fort de cette affirmation, nous avons trouvé quelqu'un qui a préfinancé. Les billets ont été obtenus un jour avant le départ. Heureusement, qu'il y avait en ce moment un avion.

L.D. B: A Antananarivo, quels étaient vos objectifs ?

F.P. : A Madagascar, le premier objectif, c'était de participer pour voir comment ça se passe. Deuxième objectif c'était de ramener au moins une médaille.



Fidèle Padi (en survêtement rouge) et les Diables rouges/Adiac

Le premier objectif a été atteint. On n'a pas été ridicule. Le deuxième, on n'a pas pu ramener une médaille mais nous avons quand même pu ramener un trophée par rapport à notre prestation. Même si on n'a pas ramené une médaille, nous sommes contents du rang qu'on occupe (3^e pays africain et 5^e au plan mondial, il y a des gens qui auraient rêvé mieux. Nous sommes 5^e après Madagascar, Bénin, France et Belgique. C'est énorme ce qu'on a fait. Il faut retenir aujourd'hui, sortir 5^e sur 48 pays, on ne pouvait pas espérer mieux pour une première sortie. On a voulu être plus ambitieux que ça et on n'avait les moyens. Si on avait l'expérience, on n'avait les moyens d'atteindre nos ambitions. Je suis heureux pour ces résultats. Le Congo devient

une référence. Nous sommes dans le top 5 mondial. C'est impensable.

L.D.B: Cette situation financière a-t-elle affecté le moral des compétiteurs ?

F.P. : Je ne vous dis pas le contraire parce que si les moyens étaient mis à temps, on aurait peut être pas amené la même équipe telle qu'elle a été composée. Parce qu'on a d'autres joueurs talentueux notamment, il nous a manqué un pointeur de charme. Je ne dis pas que le pointeur qu'on avait a démerité. Non. Mais, c'est un demi qui tire et qui pointe qu'on a remis à ce poste. Mais si on avait un pointeur qui faisait son premier objectif point et en deuxième objectif tire, les résultats ne seraient pas les mêmes.

L.D.B: La page des championnats

du monde vient d'être tournée, quelle est la politique de développement au plan local?

F.P. : Au niveau national, cela va être simple. C'est se recadrer par rapport au programme de travail que j'ai mis en place après ma réélection. Premier objectif, redynamiser les ligues. En redynamisant toutes les ligues, en créant celle qui n'existe pas, nous allons créer une dynamique qui va partir de la base jusqu'en haut. De la base comment ? les ligues vont gérer les clubs. Et ces clubs vont avoir à leur sein, des éléments que nous allons détecter. On mettra des structures en place pour détecter l'élément qui est à Ouesso, à Kinkala et le ramener à Brazzaville pour une émulation de façon à sortir au niveau national, une équipe qui ne fera certes pas l'unanimité. Pour nous, les dirigeants ce sera l'équipe type que nous allons présenter lors des nouvelles compétitions. Sur 400 licenciés, on te demande de choisir 4 joueurs, ce n'est pas facile.

L.D.B. Et au plan international ?

F.P. : On va dès maintenant attaquer les championnats d'Afrique pour juin. On va abriter aussi (c'était dans les coulisses mais ce n'est pas encore formalisé) les Jeux de Pétanque d'Afrique centrale puis en 2019, nous allons accueillir les championnats d'Afrique à Kintélé. Au niveau mondial, vont pointer les mondiaux et les championnats du monde qui auront lieu en septembre 2020. Ce sera la fin de notre mandat.

James Golden Eloué

RÉFLEXION

Les leçons de la bataille d'Alep

L'interminable et sanglante bataille qui s'achève dans la cité qui fut longtemps la capitale économique de la Syrie confirme, s'il en était besoin, que les lignes ont bougé durablement sur le front stratégique mondial et qu'un nouveau rapport de forces s'établit peu à peu entre les grandes puissances dont le pire comme le meilleur pourrait sortir.

Résumées en quelques mots les leçons de cette tragédie sont les suivantes.

- Seule la force, dans ce qu'elle a de plus brutal, de plus primaire, peut venir à bout des désordres de toute nature que génère le fanatisme. Croire que l'on peut négocier avec ceux qui prêchent de tels errements est une erreur tragique que les populations finissent toujours par payer au prix fort.

- Mis bien trop vite au ban des nations qui, jusqu'à présent, tenaient le haut du pavé sur la scène mondiale le régime de Damas a prouvé qu'il était capable de relever le défi lancé par Daech. Certes il y est parvenu avec l'aide de la Russie, mais la démonstration est claire, indiscutable et change la donne.

- La Russie, précisément, a pesé les enjeux de la guerre se déroulant en Syrie de façon indiscutablement plus réaliste, plus froide et donc plus efficace que les puissances occidentales, Lesquel-

les, d'ailleurs, sont de façon indirecte à l'origine de la guerre en Syrie du fait de leur comportement passé dans la région

- Les Etats-Unis et plus encore l'Europe ont démontré leur impuissance face à la montée des extrémismes qui menace cette partie du monde. Leurs gesticulations au Conseil de sécurité des Nations unies durant la dernière phase de la bataille d'Alep ont été perçues sous toutes les latitudes comme une pantalonnade.

- En plaçant la Russie et dans une moindre mesure l'Iran au cœur de l'équation syrienne, la bataille d'Alep a définitivement sonné le glas des accords Sykes-Picot qui avaient divisé le Levant en deux zones d'influence, l'une britannique et l'autre française. Elle a donc réécrit l'Histoire.

- Les erreurs commises par l'Europe et les Etats-Unis dans cette partie du monde ces dernières années nourrissent aujourd'hui de salutaires réflexions dans les lieux où s'élabore leur stratégie. Il n'est pas impossible que ces réflexions débouchent sur la remise à plat des postures diplomatiques qui s'impose.

- La Russie de Vladimir Poutine qui a retrouvé son statut de grande puissance à la faveur de la guerre en Syrie, va maintenant tout mettre en

œuvre pour tirer profit de la victoire remportée à Alep. Elle négociera en position de force avec les Etats-Unis sur les questions qui se posent dans cette région.

Pour toutes ces raisons et probablement bien d'autres encore qui se dévoileront dans les prochains mois, la bataille d'Alep sera perçue demain comme un tournant majeur dans les rapports de force institués au sortir de la deuxième guerre mondiale. Elle ne permettra peut-être pas à Bachar al-Assad de mettre fin très vite à la guerre civile qui ravage son pays, mais elle dément tous les pronostics concernant son éviction qui avaient conduit à en faire la bête noire de la diplomatie occidentale et, de ce fait, elle lui donne une chance très réelle de se maintenir au pouvoir.

Plus important encore sans doute, la bataille d'Alep a démontré, ou plutôt confirmé que Vladimir Poutine et par conséquent la Russie ne laisseront plus les Occidentaux agir comme bon leur semble au risque de provoquer des drames en cascade comme ils l'ont fait ces dernières années en Irak ou en Libye et comme elles auraient pu le faire en Syrie.

La roue tourne. Indiscutablement.

Jean-Paul Pigasse